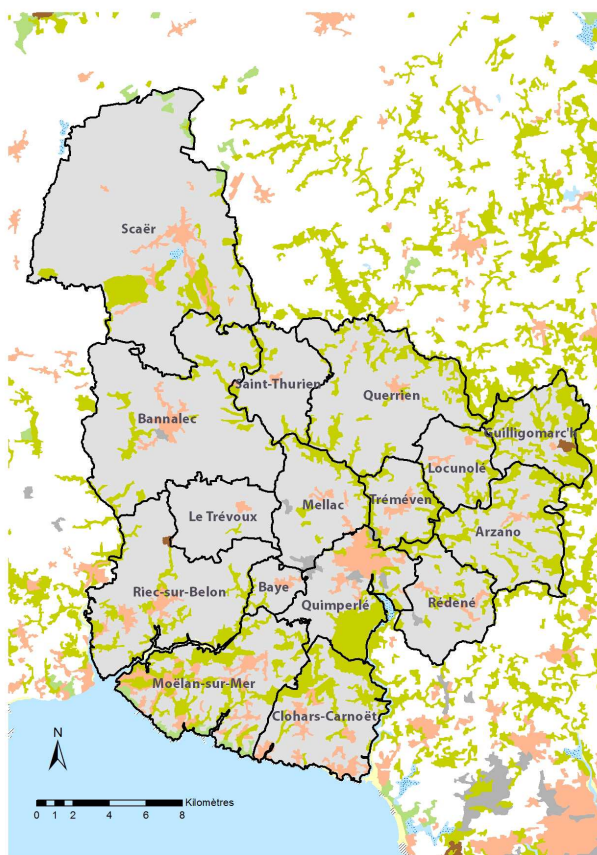


Pays de Quimperlé



Chiffres-Clés

54 800 habitants, soit 16% de la pop. cornouaillaise
(INSEE RP 2012)

21 400 actifs en emploi
(INSEE RP 2012)

17 900 emplois, soit 14 % des emplois en Cornouaille
(INSEE RP 2012)

10 000 emplois salariés privés
(Urssaf 31/03/2015)

900 emplois salariés MSA
(MSA 31/12/2014)

3 820 établissements
(INSEE SIRENE 01/01/2013)

4 120 demandeurs d'emploi cat. ABC
(DIRECCTE Pôle Emploi 30/06/2015)

Sommaire








Note au lecteur	4
Bilan sur l'année 2014 – début 2015	5
Synthèse	7
Quelques rappels de structure.....	8
■ Une démographie dynamique, une population qui vieillit moins vite que dans les territoires voisins	
■ Une population moins scolarisée et plus faiblement diplômée	
■ Malgré les nombreuses pertes d'emplois du secteur, le territoire reste fortement industrialisé	
■ Des flux domicile-travail avec la CA de Lorient en forte hausse	
L'emploi et la masse salariale.....	10
■ La baisse des emplois salariés privés amorcée fin 2012 se poursuit	
■ La masse salariale a stagné entre 2012 et 2014 après les fortes hausses de 2009 à 2012	
■ 50% de la masse salariale du Pays de Quimperlé dépend de l'industrie, dont 28% de l'agroalimentaire	
■ Après s'être globalement maintenue entre 2007 et 2013, l'industrie agroalimentaire a perdu de nombreux emplois ces deux dernières années	
■ Les emplois dans les autres secteurs industriels stagnent depuis 2011	
■ Les effectifs salariés dans le tertiaire qualifié connaissent un regain depuis 2010, les pertes dans le gros-transport-entrepôt continuent	
■ Les effectifs salariés des services résidentiels qui progressaient depuis 2007 baissent en 2014-2015, à cause des fortes pertes dans l'hôtellerie-restauration	
■ Les effectifs salariés dans la construction se maintiennent depuis 2013, la baisse dans l'administration, santé, social, enseignement s'est atténuée	
■ Les effectifs salariés de la MSA sont relativement stables depuis 2010, portés par la coopération agroalimentaire et les travaux agricoles	
■ Une accélération depuis 2011 de la diminution des exploitations et du nombre de chefs d'exploitations et conjoints collaborateurs	
Les établissements	17
■ Encore près d'un établissement sur cinq est dans l'agriculture en janvier 2013	
■ La croissance du nombre d'établissements repart à la hausse en 2013...	
■ ... malgré une baisse des créations d'établissements et de d'entreprises qui se poursuit en 2014	
■ Le recul des créations d'établissements en 2013-2014 touche particulièrement le commerce de détail, le BTP et l'industrie	
■ La part des entreprises de moins d'un an diminue, mais le taux de survie des jeunes entreprises progresse	
Le marché du travail.....	20
■ Une forte hausse des demandeurs d'emploi ayant une activité de courte durée, et des demandeurs d'emploi depuis plus d'un an	
■ Des besoins de main d'œuvre en baisse en 2015, une diminution de la difficulté de recrutement	
■ Les déclarations uniques d'embauche se stabilisent en 2014 et début 2015, après leur forte diminution depuis 2011	
La construction	23
■ Des mises en chantier de locaux portées par l'agriculture, les bureaux et les locaux de service public	
■ Les autorisations de construction de logements ont encore diminué en 2014 et début 2015	
Sources et définitions	26

Note au lecteur

Dans ce rapport 2015 de l'observatoire Emploi-Economie de la COCOPAQ, les dates des différentes données disponibles varient selon la source et la thématique.

- Les données du Recensement de la Population, analysées dans la partie des rappels de structure, sont disponibles au 1^{er} janvier 2012, avec des évolutions entre 2006 et 2012.
- Les données Urssaf sur l'emploi salarié privé, la masse salariale et les déclarations uniques d'embauche (DUE) sont disponibles jusqu'au 31 mars 2015. Les évolutions pour l'emploi salarié privé sont réalisées entre le 31 mars 2007 et le 31 mars 2015, celles de la masse salariale annuelle entre 2007 et 2014 et celles du volume annuel de DUE entre 2009 et 2014.
- Les données de la MSA sur l'emploi salarié et le nombre d'exploitations / exploitants sont disponibles au 31 décembre 2014. Les évolutions sont réalisées entre le 31 décembre 2007 et le 31 décembre 2014.
- Les données de Pôle Emploi sur les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont disponibles au 30 juin 2015. Les évolutions portent entre le 30 juin 2011 et le 30 juin 2015.
- Les données de Pôle Emploi concernant l'enquête sur les besoins de main d'œuvre concerne les besoins de main d'œuvre en 2015. L'évolution de ces besoins est analysée entre 2012 et 2015.
- Les données sur la construction de locaux économiques de source Sit@del2 sont disponibles jusqu'au 31 juillet 2015 pour les mises en chantier (à la date où la mise en chantier a été enregistrée dans la base de données) et jusqu'au 31 décembre 2014 pour les autorisations (à la date où le permis a effectivement été autorisé). Pour ces deux indicateurs, les évolutions sont réalisées sur les volumes annuels depuis 2009.
- Les données sur les autorisations de permis de construire de logements de source Sit@del2 sont disponibles jusqu'au 31 décembre 2014 (à la date où le permis a effectivement été autorisé). Les évolutions sont réalisées sur les volumes annuels depuis 2006.

Bilan sur l'année 2014 – début 2015

-  - Une baisse de l'emploi salarié privé
-  - Une stagnation de la masse salariale
-  - Une diminution des exploitations agricoles et des chefs d'exploitations
-  - Une hausse du nombre d'établissements grâce à la progression du taux de survie des jeunes entreprises
-  - Une hausse du nombre de demandeurs d'emplois
-  - Une hausse de la construction de locaux agricoles
-  - Une baisse de la construction de logements

Synthèse

Le Pays de Quimperlé a une démographie dynamique du fait de la proximité de Lorient.

Plus de 17% des actifs de la COCOPAQ vont travailler dans la CA de Lorient en 2012, soit plus de 3 700 actifs, alors qu'ils n'étaient que 2 800 en 2006. Parallèlement, près de 2 600 actifs ont leur emploi dans un autre EPCI de Cornouaille, principalement dans les CA de Quimper et Concarneau (12%, contre 11% en 2006). De ce dynamisme résulte un vieillissement moins rapide de la population que dans les territoires voisins.

Malgré les nombreuses pertes d'emplois du secteur, le territoire reste fortement industrialisé, porté par l'agroalimentaire.

Le Pays de Quimperlé a vu ses emplois industriels reculer de 27% entre 2007 et 2012, mais en compte encore plus de 3 500, dont 60% en agroalimentaire (Bigard, Peny, Duc, Tallec, Nestlé Purina, Capitaine Cook, etc.). Le secteur industriel du travail des métaux, porté par les équipementiers et emballeurs (Guelt, Ardagh Metal Packaging...), est le seul à avoir progressé sur la période. Les Papeteries de Mauduit restent aussi prépondérantes dans le poids industriel, malgré de fortes pertes. En lien avec la structure productive, les actifs du territoire sont relativement peu diplômés.

La baisse des emplois salariés privés depuis fin 2012 se poursuit, la masse salariale stagne.

Pour la première fois, l'effectif salarié est passé sous la barre des 10 000 emplois salariés privés au 1^{er} trimestre 2015. En 3 ans, la COCOPAQ a perdu 600 emplois salariés privés, soit - 6%, baisse plus forte qu'en moyennes bretonne et cornouaillaise.

L'année 2014 est marquée par des pertes dans l'agroalimentaire et l'hébergement-restauration.

Sur les deux dernières années, les emplois agroalimentaires ont reculé de près de 10% (260 emplois salariés privés de moins), ces baisses d'emplois se produisant en grande partie à Bigard, principal employeur du secteur. Les effectifs dans l'hôtellerie-restauration ont diminué de 14% en 1 an (60 emplois perdus) : le nombre de salariés du secteur n'a jamais été aussi bas depuis 8 ans.

Dans les industries hors agroalimentaire, la tendance est à la stagnation voire en légère hausse depuis début 2011.

Le secteur du tertiaire qualifié s'est également maintenu, voire a progressé, depuis début 2010, tout comme la construction depuis début 2013. Mais, ces trois secteurs ont vu leurs effectifs salariés globalement reculer ces 8 dernières années.

La diminution des exploitations agricoles et des chefs d'exploitations et conjoints collaborateurs s'est accélérée depuis 2011.

Le nombre de salariés MSA en culture-élevage est toutefois stable depuis début 2012, après de fortes pertes en 2011. Début 2013, encore 20% des établissements dépendent de l'agriculture-pêche.

Le nombre d'établissements repart à la hausse, grâce à la progression du taux de survie des jeunes entreprises. Malgré la baisse des créations depuis 2012, le solde créations-radiations est positif.

En 2014, les créations d'établissements ont baissé de 6% par rapport à 2013, alors qu'elles ont connu un regain en moyenne bretonne et dans les EPCI voisins de Concarneau et Lorient (+2% en un an). Le taux de création (10,9%) se situe à un niveau intermédiaire entre les moyennes cornouaillaise (10,6%) et bretonne (11,8%). La part des entreprises de moins d'un an diminue, en lien avec la baisse des créations, mais le taux de survie des jeunes entreprises progresse.

Entre mi 2011 et mi 2015, le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté plus fortement qu'aux autres échelons géographiques.

Cette hausse est portée les catégories B et C, en lien avec la forte présence de l'intérim et des CDD dans l'agroalimentaire. Les demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an à Pôle Emploi ont aussi fortement augmenté. Toutefois, l'indice de chômage (9%) reste plus faible qu'aux autres échelons géographiques.

En 2015, les intentions d'embauche sont en baisse.

Elles restent néanmoins plus nombreuses qu'en 2012 et 2013, et la part des établissements recruteurs se maintient par rapport à 2014 (21%). En 2014 et début 2015, les déclarations uniques d'embauche se sont stabilisées, après leur forte diminution depuis 2011.

La construction de locaux agricoles connaît un regain ces deux dernières années, celle des autres locaux reste faible depuis 2009.

Depuis début 2013, la construction de locaux (hors agriculture) est principalement portée par les bureaux et les services publics.

La construction de logements a encore diminué en 2014.

Le Pays de Quimperlé compte seulement 220 autorisations en 2014. Ce volume est le plus bas observé sur la décennie. La baisse est supérieure à celle observée sur l'ensemble de la Cornouaille.

Quelques rappels de structure

Source : INSEE – Recensement de la population / traitement QCD

■ Une démographie dynamique, une population qui vieillit moins vite que dans les territoires voisins

Le Pays de Quimperlé compte **54 780 habitants au 1^{er} janvier 2012**, dont 22% résident dans la commune de Quimperlé (12 050). Trois autres communes comptent plus de 5 000 habitants : Moëlan-Sur-Mer (7 000 habitants), Bannalec (5 550 habitants) et Scaër (5 360 habitants).

Evolution de la population et du vieillissement entre 2006 et 2012

	Population 2012	Evol. pop 06-12		Solde naturel		Solde migratoire		Indice vieillissement	
		nb	%	nb	%	nb	%	2012	Evol 06-12
CCQuimperlé	54 781	+3 823	+7,5%	-297	-0,6%	+4 120	+8,1%	1,26	+5%
CA Lorient	199 841	+14 688	+7,9%	+737	+0,4%	+13 951	+7,5%	1,21	+19%
CA Concarneau	49 016	+86	+0,2%	-899	-1,8%	+985	+2,0%	1,51	+17%
Cornouaille	335 168	+7 400	+2,3%	-3 654	-1,1%	+11 054	+3,4%	1,35	+15%
Finistère	901 293	+18 292	+2,1%	+2 087	+0,2%	+16 205	+1,8%	1,15	+14%
Bretagne	3 237 097	+142 563	+4,6%	+39 682	+1,3%	+102 881	+3,3%	1,07	+13%

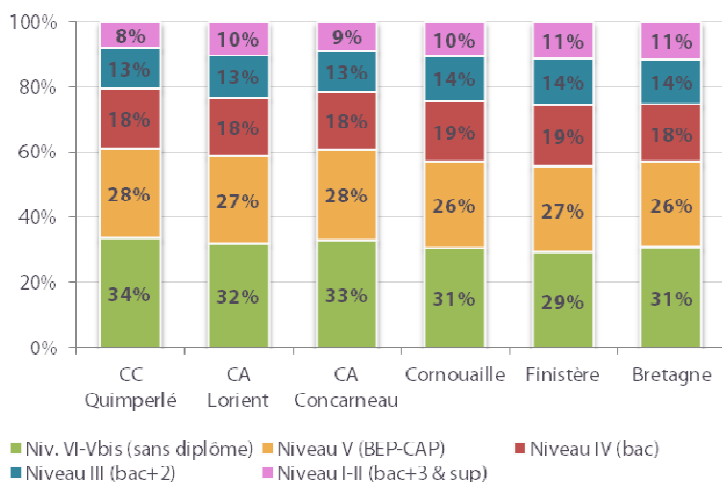
Entre 2006 et 2012, la population a augmenté de **7,5%**, soit un dynamisme 3 fois plus important que sur l'ensemble de la Cornouaille. Un certain nombre de communes présentent même des hausses supérieures à 10% : Locunolé, Saint-Thurien, Quimperlé, Guilligomarc'h, Le Trévoux et Tréméven. Cette forte croissance résulte d'un solde migratoire très positif, tandis que le solde naturel est déficitaire.

Ainsi, bien que le vieillissement soit important sur le territoire, avec **126 personnes de plus de 60 ans pour 100 jeunes de moins de 20 ans** (indice nettement supérieur aux observations départementale et régionale), il est moins rapide que dans les autres territoires : l'indice n'a augmenté que de 5% entre 2006 et 2012, contre de +13% à +19% dans les territoires de comparaison.

■ Une population moins scolarisée et plus faiblement diplômée

Le niveau de formation de la population de la COCOPAQ est relativement faible, avec plus de non-diplômés et moins de diplômés de l'enseignement supérieur qu'en moyenne régionale. Le **taux de scolarisation des 15-24 ans est seulement de 60%**, soit 5 points de moins qu'en Cornouaille et 7 points de moins qu'en Bretagne. Il est également inférieur de 3 points à celui observé à Concarneau Cornouaille.

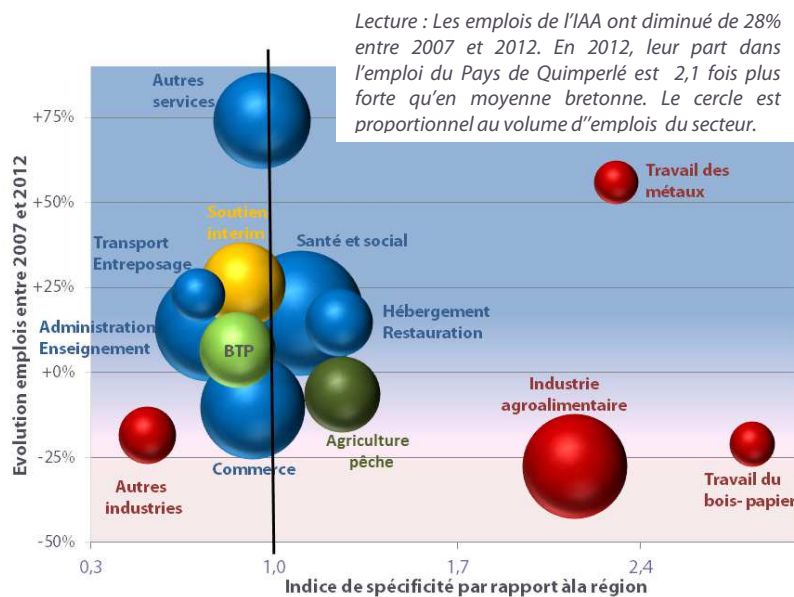
Niveau de formation des 15 ans et + non scolarisés en 2012



Le Pays de Quimperlé compte plus de **14 000 personnes de 15 ans ou plus sans aucun diplôme, soit 34%** de la population non scolarisée. Bien que leur nombre ait diminué de 12% entre 2006 et 2012, cette part reste supérieure de 3 points aux moyennes cornouaillaise et bretonne. Parallèlement, l'EPCI observe un **déficit de diplômés du supérieur**, avec moins de 3 300 personnes de niveau supérieur à Bac+3 (8% de la population sortie de la scolarisation), malgré leur **forte hausse depuis 2006** (+30%). Si cette progression est vraie sur tous les territoires de comparaison, la COCOPAQ se caractérise par une **forte hausse des bacheliers** (+27%, contre +15% en Cornouaille) et des **diplômés de BEP-CAP** (+12%, contre +4%).

■ Malgré les nombreuses pertes d'emplois du secteur, le territoire reste fortement industrialisé

Evolution de l'emploi des secteurs entre 2007 et 2012, indices de spécificité¹ par rapport à la région en 2012



Parmi les 17 930 emplois du Pays de Quimperlé, plus de 5 300 dépendent de l'administration – enseignement – santé – action sociale, soit 30% des emplois. La santé et le social en concentrent 16%, comme en moyenne cornouaillaise. Les emplois dans l'administration et l'enseignement sont eux sous-représentés sur le territoire par rapport aux échelons cornouaillais, finistérien et breton.

Les secteurs les plus surreprésentés par rapport à la région sont le travail du papier, le travail des métaux et l'industrie agroalimentaire. Cette dernière, fortement surreprésentée en Cornouaille, l'est encore plus dans la COCOPAQ, avec 2 130 emplois (12%

des emplois), malgré une perte de 28% des emplois depuis 2007. La part dans l'emploi du secteur bois et papier est 2,8 fois plus forte qu'en moyenne en Bretagne, du fait de la présence des Papeteries de Mauduit et de Glatfelter, et malgré la forte baisse enregistrée (-21% en 5 ans). Le travail des métaux, dont les principaux employeurs sont Guelt et Ardagh Metal Packaging, concentre également plus de 2% des emplois (2,3 fois plus qu'en moyenne bretonne) et a connu une progression de 56%. Dans une moindre mesure, les secteurs de l'hôtellerie-restauration et de l'agriculture sont également plus présents qu'en moyenne régionale, tandis que les autres industries, le transport-entreposage et la construction sont sous-représentés.

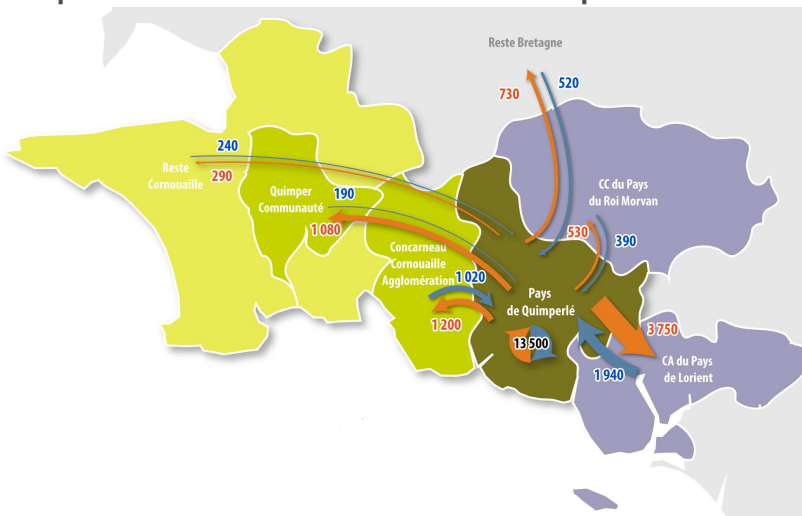
■ Des flux domicile-travail avec la CA de Lorient en forte hausse

13 500 personnes habitent et travaillent au sein du Pays de Quimperlé. Néanmoins, plus de 8 000 actifs résidant dans l'EPCI travaillent en dehors, soit 37% des actifs en emploi. Parallèlement, 25% des emplois la COCOPAQ sont détenus par des personnes venant de l'extérieur, soit environ 4 400 emplois.

Déplacements domicile-travail des actifs en emploi en 2012

Les échanges les plus nombreux s'effectuent avec l'agglomération de Lorient : plus de 3 700 actifs résidant dans le Pays de Quimperlé vont y travailler. Ce volume est en forte hausse : ils n'étaient que 2 800 en 2006. En sens inverse, 1 900 actifs habitant le Pays de Lorient ont un emploi dans le Pays de Quimperlé, volume proche de celui observé en 2006.

Les flux domicile-travail avec CCA concernent également près de 2 200 actifs en emploi, et sont assez équilibrés. Par contre, si plus de 1 000 habitants de la COCOPAQ vont travailler à Quimper Communauté, le flux inverse est beaucoup plus faible.



¹ L'indice de spécificité est la part de l'emploi d'un secteur dans l'emploi total de la zone rapportée à la part de l'emploi du secteur dans l'emploi total en région. Un indice supérieur à 1 indique une surreprésentation de l'emploi sectoriel par rapport en région, et inversement un indice inférieur à 1 indique une sous-représentation.

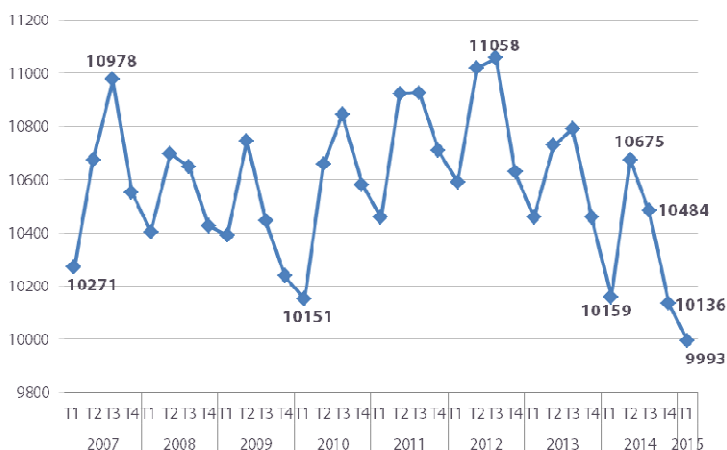
L'emploi et la masse salariale

Source : Urssaf Bretagne – Données brutes / traitement QCD (sauf précision)

■ La baisse des emplois salariés privés amorcée fin 2012 se poursuit

Le Pays de Quimperlé compte moins de 10 000 emplois salariés privés au 31 mars 2015, soit 13% des effectifs salariés du Pays de Cornouaille. Après un léger regain entre mi 2010 et mi 2012 (+ 440 emplois salariés entre mars 2010 et mars 2012), cet effectif est **en baisse continue depuis fin 2012**. Le Pays de Quimperlé a **perdu 600 emplois salariés entre mars 2012 et mars 2015**, dont **170 sur la dernière année** (-1,6%).

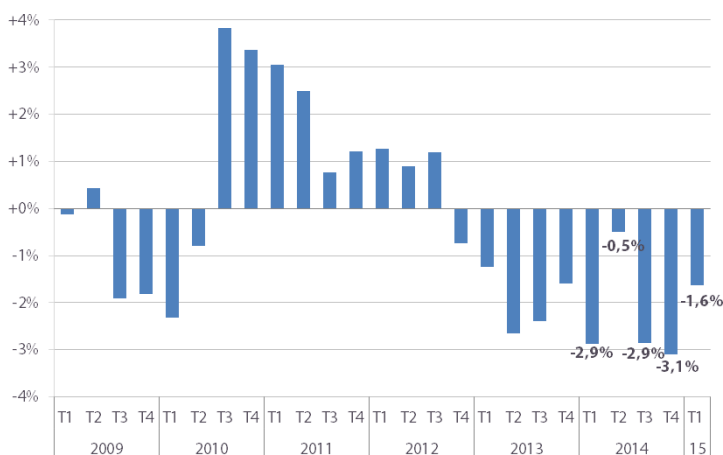
Evolution du nombre d'emplois salariés privés



Le nombre d'emplois salariés privés est très fluctuant au cours de l'année: il est généralement relativement bas à la fin des 1^{er} et 4^{ème} trimestres, et plus haut à la fin des 2^{ème} et 3^{ème} trimestres.

Depuis début 2007, c'est à la fin du 4^{ème} trimestre 2014 et du 1^{er} trimestre 2015 que les effectifs salariés les plus bas ont été atteints. **Pour la première fois, l'effectif salarié est passé sous la barre des 10 000 emplois salariés privés.** Le plus haut effectif salarié avait été atteint à la fin du 3^{ème} trimestre 2012 (plus de 11 000 emplois salariés privés).

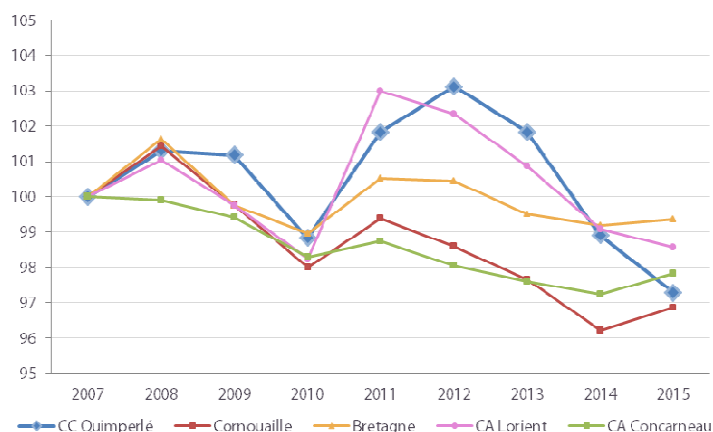
Taux d'évolution annuelle chaque trimestre



Entre mars 2008 et mars 2010, le Pays de Quimperlé, fortement touché par la crise économique, avait perdu 250 emplois salariés privés. Suite à cette baisse, elle avait connu un regain, avec une hausse de 440 emplois salariés privés entre mars 2010 et mars 2012. Ainsi, **fin mars 2012, le Pays de Quimperlé comptait 190 emplois de plus que 4 ans plus tôt.**

Depuis, les effectifs sont en baisse : fin mars 2015, on compte 600 emplois de moins que 3 ans plus tôt. Sur l'ensemble de la période (mars 2008 - mars 2015), le Pays de Quimperlé a perdu 410 emplois salariés privés.

Evolution de l'emploi salarié privé au 31/03 de chaque année Base 100 au 31/03/2007



La perte observée ces 3 dernières années dans le Pays de Quimperlé (-5,7%) a été plus forte que dans tous les autres échelons géographiques. Sur la même période, les effectifs ont diminué de 3,7% dans la CA de Lorient et ont quasiment stagné dans la CA de Concarneau.

C'est également le cas pour la dernière année (mars 2014-mars 2015), où l'emploi salarié a diminué de 1,6% sur le territoire, alors qu'il a plutôt eu tendance à progresser en moyennes cornouaillaise et bretonne.

■ La masse salariale a stagné entre 2012 et 2014 après les fortes hausses de 2009 à 2012

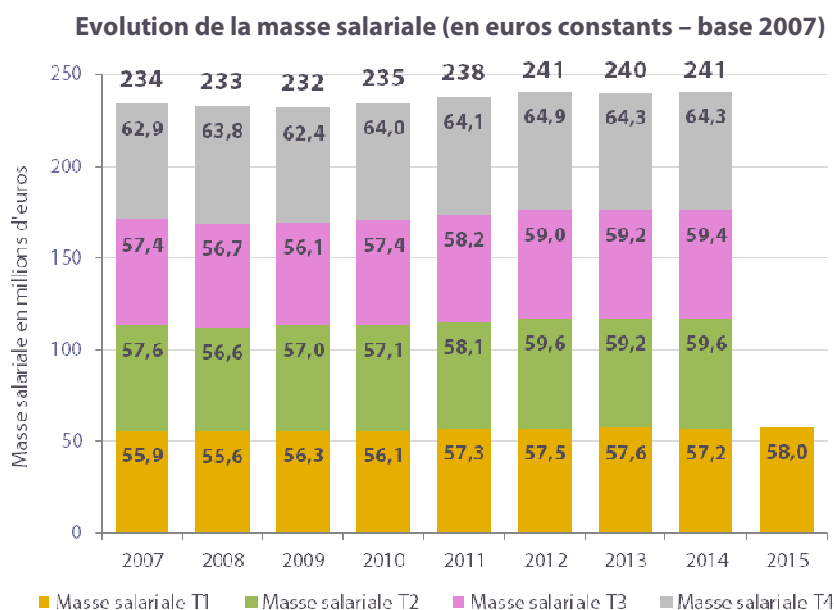
Pour le calcul des évolutions, les données de masse salariale ont été traitées en euros constants (hors inflation) basés sur 2007, date de début de série. Par contre pour l'analyse sur une année, on garde la valeur de masse salariale en euros courants. Ainsi, par exemple pour 2014, la masse salariale en euros courants est de 265 millions d'€ et en euros constants (2007) de 241 millions d'€.

En 2014, la **masse salariale** du Pays de Quimperlé est de **265 millions d'euros**, représentant 14% de la masse salariale cornouaillaise. Si l'on rapporte la masse salariale au nombre moyen d'emplois salariés sur l'année, le ratio obtenu permet d'estimer « le salaire moyen annuel par personne ». Il atteint 25 600 € dans le Pays de Quimperlé en 2014. Il est équivalent à la moyenne bretonne et supérieur à la moyenne cornouaillaise (24 600 €) et aux EPCI voisins (24 200 € dans la CC de Concarneau et 25 100 € dans le Pays de Lorient).

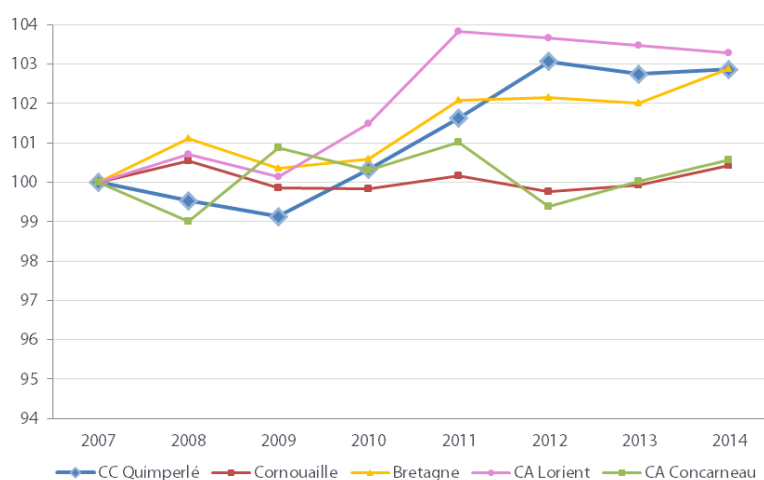
Globalement, **entre 2007 et 2014, la masse salariale a progressé dans le Pays de Quimperlé de +2,9%, évolution similaire à celle observée sur l'ensemble de la Bretagne.** A noter une hausse légèrement plus forte dans la CA voisine de Lorient et une quasi-stagnation sur la période dans la CA de Concarneau et en moyenne cornouaillaise.

Il y a un **décalage entre les évolutions de l'emploi salarié et de la masse salariale.** Ainsi, la hausse de la masse salariale a été observée, malgré le fort recul de l'emploi salarié sur l'ensemble de la période. Si, à l'image de l'emploi salarié privé, la masse salariale a diminué en 2008 et 2009 avant de connaître une hausse importante à partir de 2010, elle a continué à croître jusqu'en 2012, alors que l'emploi commençait de nouveau à diminuer.

De même, sur la période la plus récente, **entre 2012 et 2014, la masse salariale a stagné,** tandis que l'emploi salarié a continué à baisser. Excepté dans la CA de Lorient, qui voit sa masse salariale diminuer depuis 2011, **l'évolution de la masse salariale dans le Pays de Quimperlé a été moins favorable que dans les territoires de comparaison,** qui ont vu leur masse salariale repartir à la hausse entre 2012 et 2014.



Evolution de la masse salariale par zone géographique (Base 100 en 2007)

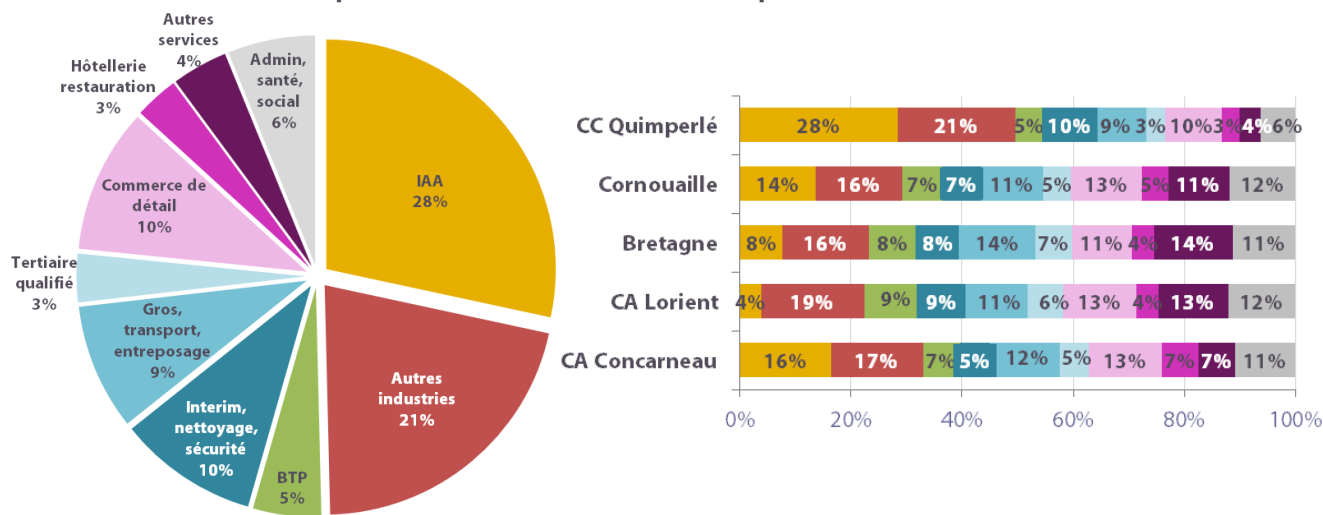


■ La moitié de la masse salariale du Pays de Quimperlé dépend de l'industrie, dont 28% de l'agroalimentaire

Entre 2007 et 2014, la répartition de la masse salariale du Pays de Quimperlé par secteur d'activité est très stable. En 2014, la masse salariale provenant de l'industrie agroalimentaire atteint 75 M€, soit 28% de la masse salariale totale. C'est 2 fois plus qu'en moyenne cornouillaise. L'IAA ne représente que 8% de la masse salariale bretonne. Les autres industries sont également fortement surreprésentées dans la masse salariale de la COCOPAQ, en concentrant 21% (56 M€), soit 5 points de plus que sur l'ensemble de la Cornouaille et de la Bretagne. L'industrie dans sa globalité représente ainsi la moitié de la masse salariale du Pays de Quimperlé, alors qu'elle ne concentre que 40% des emplois salariés privés. En lien, le secteur de l'intérim, nettoyage et sécurité est aussi

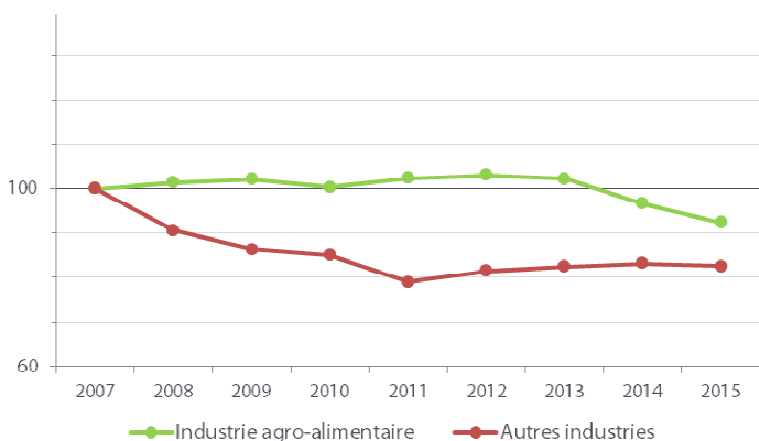
plus présent que sur tous les autres échelons géographiques (10% de la masse salariale, soit 26 M€). A contrario, seule 6% de la masse salariale (16 M€) vient du secteur de l'administration, santé, social (2 fois moins que dans les territoires de comparaison). L'ensemble des services résidentiels (commerce de détail, hôtellerie-restauration et autres) concentrent seulement 17% de la masse salariale (46 M€) contre 29% en moyennes cornouillaise et bretonne. Enfin, le tertiaire qualifié et dans une moindre mesure le commerce de gros, transport, entreposage sont également moins présents que sur l'ensemble de la Bretagne et des EPCI voisins.

Répartition de la masse salariale 2014 par secteur d'activité



■ Après s'être globalement maintenue entre 2007 et 2013, l'industrie agroalimentaire a perdu de nombreux emplois ces deux dernières années

Evolution de l'emploi salarié au 31/03 de chaque année dans l'industrie (Base 100 au 31/03/2007)

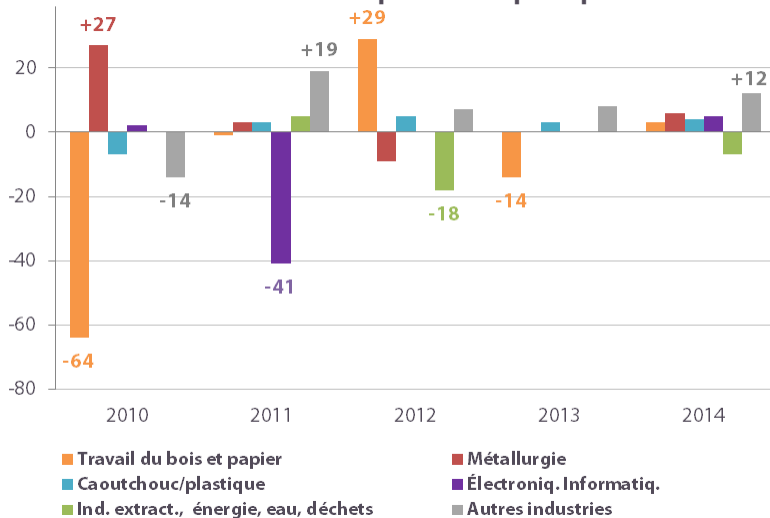


L'agroalimentaire concentre fin mars 2015 environ 2460 emplois salariés (hors MSA), soit plus de 60% des emplois salariés industriels. Les effectifs ont globalement stagné entre mars 2007 et mars 2013, avec une fluctuation de plus ou moins 50 emplois chaque année. Mais, sur les deux dernières années, ils ont reculé de près de 10%, avec une perte de 260 emplois salariés privés. Ces baisses d'emplois se sont produites pour la plupart à Bigard, principal employeur agroalimentaire du Pays de Quimperlé, qui concentre à lui seul la majorité des emplois du secteur.

■ Les emplois dans les autres secteurs industriels stagnent depuis 2011

Dans **les industries autres que l'agroalimentaire**, le nombre d'emplois salariés a subi de fortes pertes entre mars 2007 et mars 2011 (-400 emplois salariés privés, soit -21%). Depuis, **la tendance est à la stagnation voire en légère hausse. Au 31 mars 2015, elles emploient 1 570 salariés.**

Evolution annuelle de l'emploi salarié privé par secteur industriel



Le travail du bois et du papier est le secteur qui a perdu le plus d'emplois entre fin 2009 et fin 2014 : près de 50 emplois salariés perdus en 5 ans (-6%). Les Papeteries de Mauduit ont connu une forte baisse des effectifs en 2010, que la légère hausse observée en 2012 n'a pas compensée. Sur les 5 années, Glatfelter a gagné une dizaine d'emplois, tandis que Mixal Fenêtres* à Rédené en a perdu une quinzaine. Fin 2014, le secteur concentre encore 715 emplois salariés, soit 17% de l'industrie.

Troisième secteur industriel dans le Pays de Quimperlé avec près de 400 emplois salariés privés fin 2014, **le travail des**

métaux a gagné une trentaine d'emplois salariés entre 2009 et 2014 (+7%). Cette hausse a eu lieu en 2010, suivie d'une stabilisation des effectifs. A noter l'installation à Rédené de l'établissement Boulangeot Alu* en 2011 (une vingtaine de salariés fin 2014), et les hausses d'emplois à Guelt en 2010 et dans une moindre mesure mais régulièrement à Guy Le Gall*. Toutefois, Ardagh Metal Packaging a perdu une vingtaine d'emplois sur les 5 années.

La **fabrication d'équipements électriques, électroniques, et informatiques** a perdu environ 40 emplois salariés au premier trimestre 2011 (CHUBB Sécurité). Mais, Ijinus* à Mellac a vu ses effectifs doubler en 5 ans pour atteindre une vingtaine de salariés fin 2014.

Les effectifs de **l'industrie du plastique** étaient relativement stables jusque fin 2014, autour de 130 salariés. Le plus gros employeur du secteur, **Isobox** à Bannalec voyait ses effectifs salariés osciller entre 50 et 60 ces 5 dernières années, avant que l'usine ne ferme en février 2015. Germy Plastic à Mellac a vu ses effectifs progresser sur la période, pour atteindre 35 salariés fin 2015 (moins de 25 en 2009-2010).

Les **industries extractives** voient leurs effectifs salariés stagner autour d'une trentaine de salariés depuis 5 ans. 80% des effectifs sont employés par la Société des Carrières Bretonnes à Guilligomarc'h et Riec-Sur-Belon. A noter également Quartz et Minéraux* à Arzano.

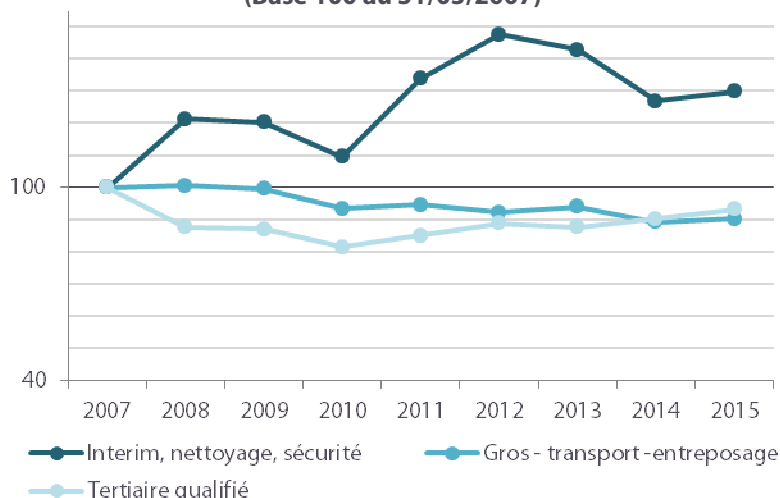
La **gestion des déchets et dépollution** compte une cinquantaine d'emplois salariés fin 2014, dont la moitié à Arzano (SIFFDA Bretagne*). Sur les 5 dernières années, les effectifs ont diminué d'une quinzaine de salariés, avec notamment la réduction des effectifs en 2012 à Théaud à Riec-Sur-Belon (perte du marché des déchetteries du Valcor).

Dans les **autres industries**, et notamment dans l'installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie, Abciss Industrie* à Quimperlé compte une vingtaine de salariés, suite à une hausse de ses effectifs ces 5 dernières années. Dans le même secteur, notons la création en 2014 de Biatch Industrie* à Clohars-Carnoët (7 salariés fin 2014). Enfin, les effectifs sont stables autour de 20 salariés chacun dans les établissements de La Thermodynamique de Bretagne* à Clohars-Carnoët et Armorica Esvan Matériel* à Quimperlé.

*Mixal: Fabricant de menuiserie, spécialisée dans la fabrication de menuiseries extérieures mixtes en bois + aluminium à l'attention des professionnels : menuisiers, grossistes, fenêtriers... / Boulangeot Alu: Fabricant de fenêtre, porte-fenêtre, résidentielle ou technique, spécialisé dans l'aluminium cintré, dont le siège est à Pont-Saint-Pierre dans l'Eure. / Guy Le Gall: Spécialiste de la mécanique de précision pour l'entretien des équipements de sertissage des lignes de conserves. / Ijinus: Fabricant d'instrumentation, de contrôle de process et de métrologie sans fil pour la télégestion et le télécontrôle. / Germy Plastic: Concepteur et fabricant d'emballages pour les produits de l'industrie agroalimentaire. / Société des Carrières Bretonnes: A Guilligomarc'h, la carrière de Kervinel (depuis les années 70) et à Riec-Sur-Belon la carrière de Kernivaine (depuis 2004) produisent et commercialisent des granulats pour la fabrication d'enrobés, de bétons, pour le BTP. / Quartz et Minéraux: Exploitation de la carrière de Kergouhine, spécialisée dans le quartz, seule unité de traitement de ce type en Bretagne. SIFFDA Bretagne: Spécialiste des prestations d'équarrissage, dont le siège est à Clichy. Arzano abrite l'un de ses 22 centres de collecte d'animaux morts en exploitation. / Théaud: Filiale de Sturno depuis 2012, le groupe dont le siège est basé à Saint-Méen-Le-Grand, gère la collecte, le transport et le traitement des déchets ménagers et industriels. Le centre de tri de Riec-Sur-Belon a perdu le marché des déchetteries du Valcor en 2011. / Abciss Industrie: Spécialiste de l'optimisation des processus industriels et la conception de machines spéciales pour l'industrie agroalimentaire et concepteur et fabricant de garde-corps, escaliers, rambardes pour les marchés du bâtiment et de l'habitat. / Biatch Industrie: Tuyauterie, chaudronnerie, maintenance industrielle. Créé en juin 2014. / La Thermodynamique de Bretagne: Spécialiste de la climatisation (Tertiaire: sans unité extérieure, Industrie: sur mesure, Marine)/ Armorica Esvan Matériel: Equipementier agricole depuis 50 ans

■ Les effectifs salariés dans le tertiaire qualifié connaissent un regain depuis 2010, les pertes dans le gros-transport-entreposage continuent

Evolution de l'emploi salarié au 31/03 dans les services aux entreprises
(Base 100 au 31/03/2007)



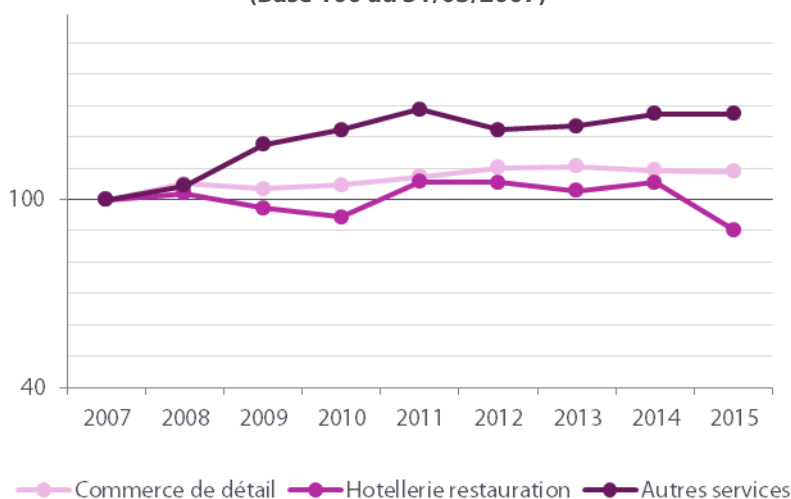
Le secteur de **l'intérim-nettoyage-sécurité emploie au 31 mars entre 1 200 et 1 400 salariés chaque année depuis 2011**. Ces volumes sont plus importants qu'entre 2007 et 2010 (entre 950 et 1 150 salariés selon les années). Les hausses dans ce secteur, le plus enclin aux fluctuations, peuvent s'expliquer par l'externalisation de certaines tâches, notamment dans l'industrie. Globalement, **entre mars 2007 et mars 2015, les effectifs salariés ont augmenté de 30%** dans ce secteur, même s'ils ont diminué par rapport à 2012-2013.

Le **commerce de gros, fret et entreposage a connu une baisse régulière de ses emplois salariés privés depuis 2009** : -9% en 6 ans, soit 90 salariés de moins, dont une vingtaine sur les 2 dernières années. Les pertes ont notamment eu lieu à SWM Services - directement lié aux Papeterie de Mauduit (une cinquantaine de salariés en moins en 5 ans). Fin mars 2015, le commerce de gros, transport et entreposage emploie 830 salariés.

Le **tertiaire qualifié** comprend les activités juridiques, comptables, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques, la R&D, les activités de sièges sociaux... S'il a vu son nombre d'emplois reculer globalement sur les 8 dernières années (-7%), **ses effectifs salariés sont à la hausse depuis début 2010** (+14% en 5 ans, soit 40 emplois supplémentaires). A noter la création de SeaSideTech à Quimperlé (6 salariés en 2015).

■ Les effectifs salariés des services résidentiels qui progressaient depuis 2007 baissent en 2014-2015, à cause des fortes pertes dans l'hôtellerie-restauration

Evolution de l'emploi salarié au 31/03 dans les services liés à la population
(Base 100 au 31/03/2007)

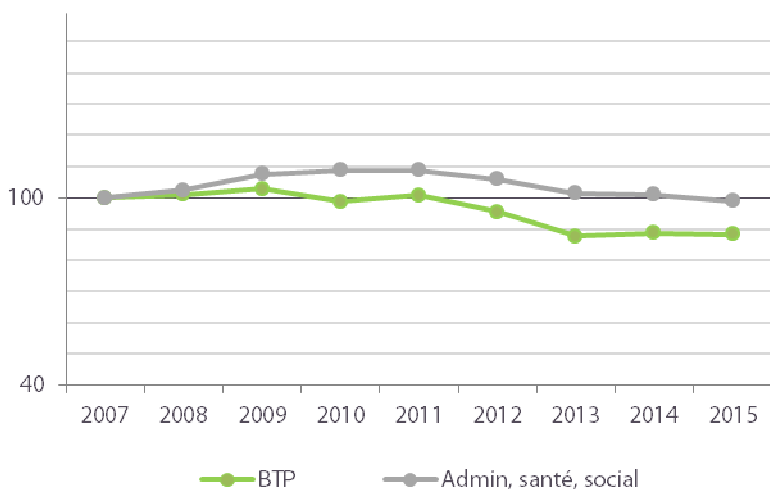


Les emplois salariés dans le commerce de détail stagnent depuis 2012, comptabilisant environ 1 270 emplois salariés au 31 mars 2015. Ils ont toutefois tendance à **se concentrer dans la ville-centre**. Quimperlé a gagné une centaine d'emplois salariés entre fin 2009 et fin 2014 tandis que Scaër en a perdu une vingtaine depuis fin 2012 et Moëlan-Sur-Mer, 40 depuis fin 2010. Ces évolutions sont portées par les supermarchés et hypermarchés, qui concentrent 42% des salariés du secteur. A noter aussi les pertes à Mellac : environ 40 salariés de moins depuis fin 2011, principalement en boulangerie-pâtisserie et magasins de vêtements.

Les **effectifs dans l'hôtellerie-restauration ont diminué de 14% en 1 an**, soit plus d'une soixantaine d'emplois perdus. Avec moins de 370 emplois salariés fin mars 2015, ce secteur n'a jamais été aussi bas depuis 8 ans. L'hébergement, la restauration et les débits de boissons ont perdu des emplois. Les effectifs dans les **autres services à la personne** atteignent près de 500 emplois salariés fin mars 2015, niveau **relativement stable depuis 2010**. A noter la création en 2011 du Collectif Tomahawk à Querrien (collectif de musiciens, 11 salariés en 2015).

■ Les effectifs salariés dans la construction se maintiennent depuis 2013, la baisse dans l'administration, santé, social, enseignement s'est atténuée

Evolution de l'emploi salarié au 31/03 dans la construction et l'administration-santé-social-éducation (Base 100 en 2007)



Les emplois salariés dans la **construction**, qui avaient fortement diminué entre 2011 et 2013 (85 salariés de moins en 2 ans, soit -13%), **se maintiennent ces 2 dernières années autour de 575 emplois salariés.**

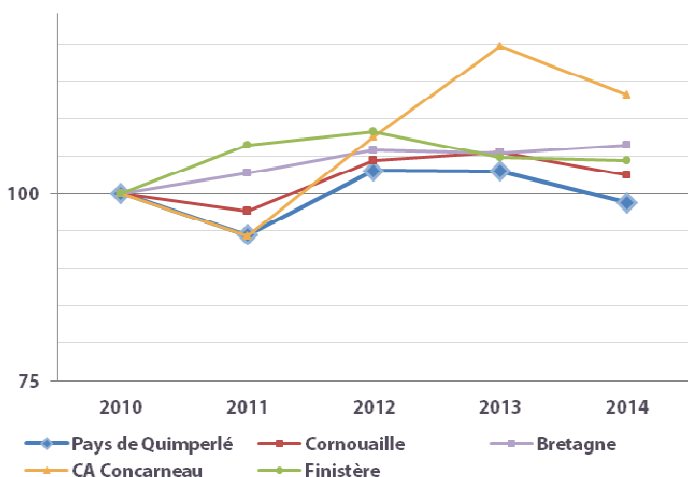
Dans **l'administration, santé, social et enseignement**, les effectifs salariés ont **continué à diminuer** ces deux dernières années. Au 30 mars 2015, ce secteur n'emploie que **880 salariés privés**. Mais, la diminution entre mars 2013 et 2015 (- 20 salariés, soit -2%), est nettement moins forte qu'entre mars 2011 et mars 2013 (-65 salariés, soit -7%).

■ Les effectifs salariés de la MSA sont relativement stables depuis 2010, portés par la coopération agroalimentaire et les travaux agricoles

Source : MSA d'Armorique / traitement QCD

Le Pays de Quimperlé compte **870 emplois salariés affiliés au régime de la MSA au 31 décembre 2014**, soit 15% des effectifs de Cornouaille. Cela représente près de 8% de l'emploi salarié privé du Pays de Quimperlé.

Evolution de l'emploi salarié MSA - Base 100 au 31/12/2010



Globalement **sur les 4 dernières années**, les **effectifs salariés affiliés MSA se sont quasiment maintenus**. Mais, l'évolution est **moins favorable que sur les territoires de comparaison** qui ont connu une hausse des effectifs salariés sur la même période (+2% en moyenne cornouaillaise, +6% en moyenne bretonne).

Le secteur « **culture-élevage** » compte **environ 340 emplois salariés agricoles fin 2014**, comme sur les 2 années passées. Cette relative stagnation fait suite à une baisse importante en 2011 (-80 salariés en un an). Il représente 39% de l'emploi salarié affilié à la MSA dans le Pays de Quimperlé, proportion proche de la moyenne finistérienne mais bien plus élevée qu'en moyennes cornouaillaise et bretonne.

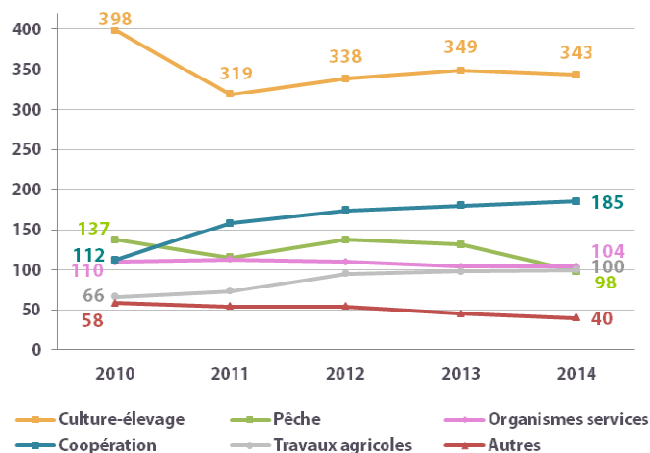
Les salariés du secteur conchylicole sont également **fortement surreprésentés**, malgré des **pertes régulières**. Ils sont moins de 100 fin 2014, contre près de 140 fin 2010 et 165 fin 2007. Ils concentrent toutefois encore 11% des emplois salariés MSA contre 2-3% aux autres échelons géographiques.

Si les activités de **coopération agroalimentaire** représentent, comme sur l'ensemble de la Cornouaille, environ 20% des emplois salariés affiliés MSA, elles sont très peu présentes au regard de la CA de Concarneau (52%). Elles sont toutefois **en hausse** : plus de 70 emplois salariés supplémentaires par rapport à fin 2010 (+65% en 4 ans).

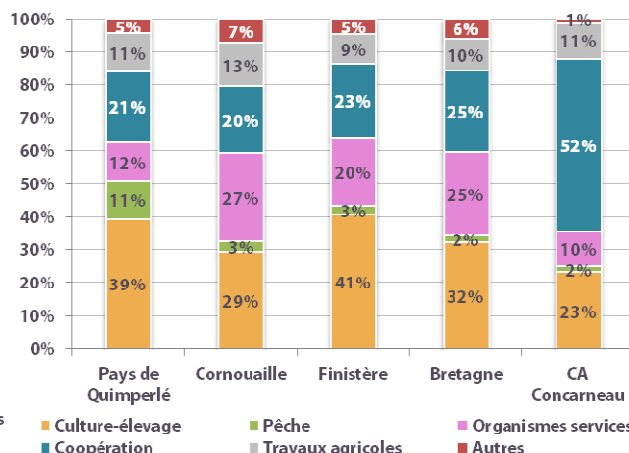
Les effectifs salariés dans **les travaux agricoles** sont **également en hausse**, avec notamment une augmentation importante en 2012 (+20 salariés en 1 an). Fin décembre 2014, ils concentrent une centaine de salariés, soit environ 11% des emplois salariés MSA, proportion proche de celle observée sur les territoires de comparaison.

A contrario, les emplois salariés dans les organismes de service ont tendance à diminuer : 104 salariés fin 2014, contre 110 fin 2010 et 135 fin 2007. Ils sont sous-représentés par rapport à la Cornouaille (12% des salariés MSA contre 27%).

Evolution de l'emploi salarié MSA par secteurs Pays de Quimperlé



Secteurs de l'emploi salarié MSA au 31/12/2014

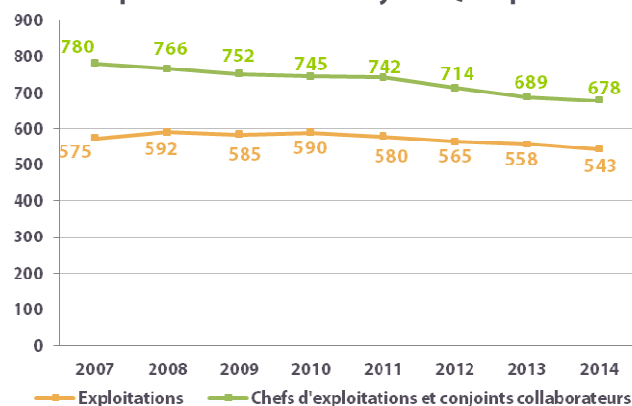


■ Une accélération depuis 2011 de la diminution des exploitations et du nombre de chefs d'exploitations et conjoints collaborateurs

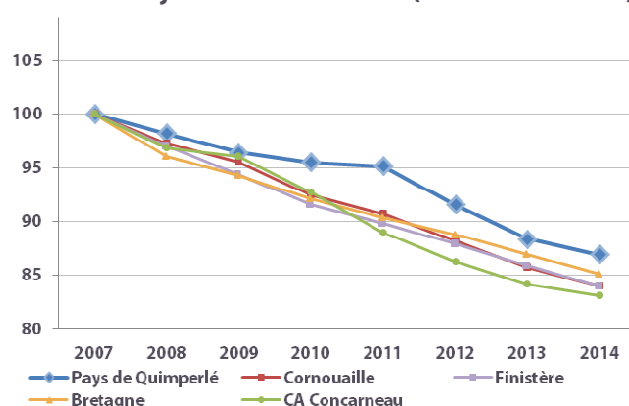
Source : MSA d'Armorique / traitement QCD

Le Pays de Quimperlé compte, au 31 décembre 2014, environ **545 exploitations agricoles**, dirigées par près de **680 chefs d'exploitations et conjoints collaborateurs**. Sur la seule année 2014, le territoire a perdu **15 exploitations agricoles**, et près de 40 depuis 2011 (-6%). Parallèlement, la baisse du nombre de **chefs d'exploitations et conjoints collaborateurs** s'est également accélérée : **65 de moins que 3 ans plus tôt**. Ainsi, alors qu'entre 2007 et 2011 la baisse des chefs d'exploitations et conjoints collaborateurs était moins forte dans le Pays de Quimperlé que sur les territoires de comparaison, l'écart se rétracte ces 3 dernières années.

Evolution du nombre d'exploitations et de chefs d'exploitations dans le Pays de Quimperlé



Evolution du nombre de chefs d'exploitations et conjoints collaborateurs (Base 100 en 2007)



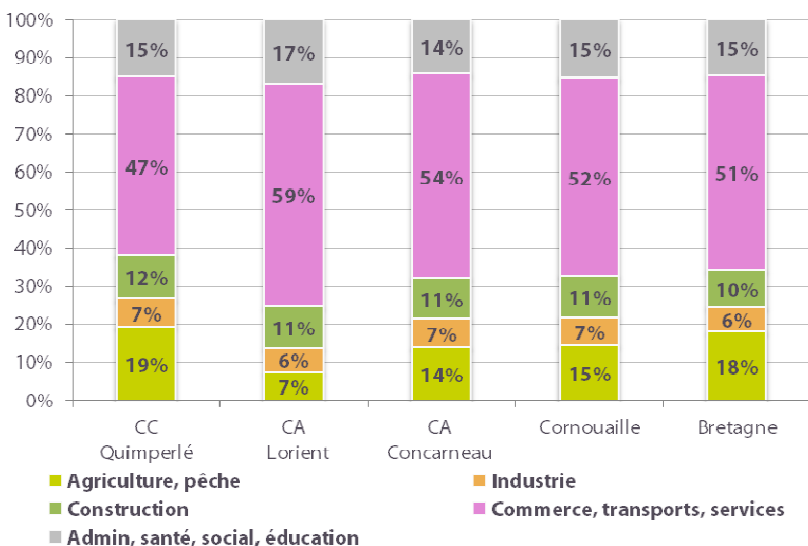
Les établissements

■ Encore près d'un établissement sur cinq est dans l'agriculture en janvier 2013

Source : INSEE Sirene – Dénombrement – Champ Total – 1^{er} janvier / traitement QCD

On dénombre **3 820 établissements dans le Pays de Quimperlé** (3670 en 2010), soit 15% des établissements cornouaillais. Ce volume est légèrement supérieur à celui de Concarneau Cornouaille Agglomération (3 675).

Répartition des établissements par grands secteurs au 1^{er} janvier 2013



740 établissements dépendent du secteur de **l'agriculture-pêche**, soit **19% des établissements** de la COCOPAQ. C'est 5 points de plus qu'en moyenne en Cornouaille.

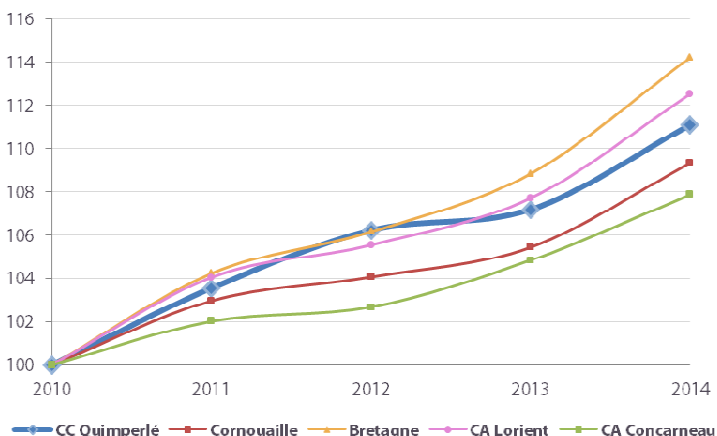
Si les établissements de commerce, transport et services sont les plus nombreux (près de 1 790), ils le sont moins que sur les autres territoires : 47% des établissements, contre 52% dans l'ensemble de la Cornouaille. On retrouve 400 établissements de commerce de détail et automobile, 260 dans l'hôtellerie-restauration, 185 dans les activités scientifiques et techniques, 115 dans le commerce de gros, et environ 100 chacun dans l'immobilier et la banque-assurance.

Le secteur de l'administration, santé, social, enseignement compte 570 établissements, et la construction, 440. Si le premier représente 15% des établissements, soit une proportion conforme à la moyenne régionale, le second est légèrement surreprésenté au regard des autres périmètres. Enfin, l'industrie, avec 280 établissements, représente 7% des établissements, comme sur les territoires de comparaison.

■ La croissance du nombre d'établissements repart à la hausse en 2013...

Source : INSEE Sirene – Champ Marchand Non Agricole – 1^{er} janvier / traitement QCD

Evolution du nombre d'établissements (MNA) Base 100 en 2010



3 030 établissements marchands non agricoles sont comptabilisés en janvier 2014 dans le Pays de Quimperlé. Entre 2010 et 2014, ce volume a progressé de 11%, comme en moyenne finistérienne et à un niveau intermédiaire entre les moyennes cornouaillaise et bretonne.

Sur la seule année 2013, le Pays de Quimperlé a gagné plus d'une centaine d'établissements, soit une hausse de 3,7%, équivalente à celle observée sur l'ensemble de la Cornouaille. A noter que cette augmentation est la plus forte observée depuis 2003, excepté 2009 (année de création du statut d'auto-entrepreneur). Elle intervient après une année 2012 de quasi-stagnation.

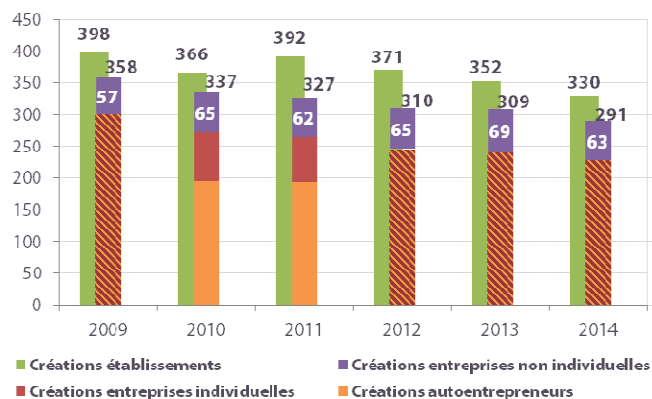
■ ... malgré une baisse des créations d'établissements et d'entreprises qui se poursuit en 2014

Source : INSEE Sirene – Champ Marchand Non Agricole / traitement QCD

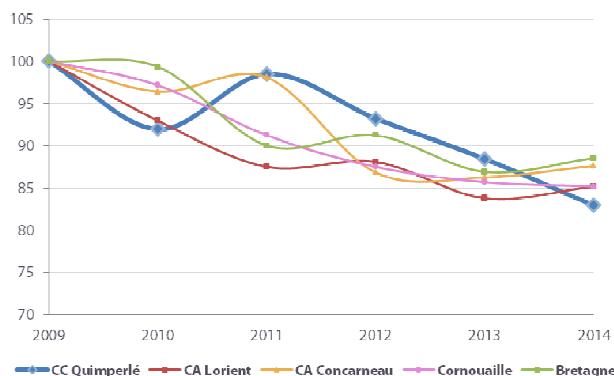
En 2014, le Pays de Quimperlé compte **330 créations d'établissements** et **291 créations d'entreprises**. Parmi ces dernières, 63 sont des créations d'entreprises non individuelles et 228 des créations d'entreprises individuelles.

Evolution des créations d'établissements et entreprises

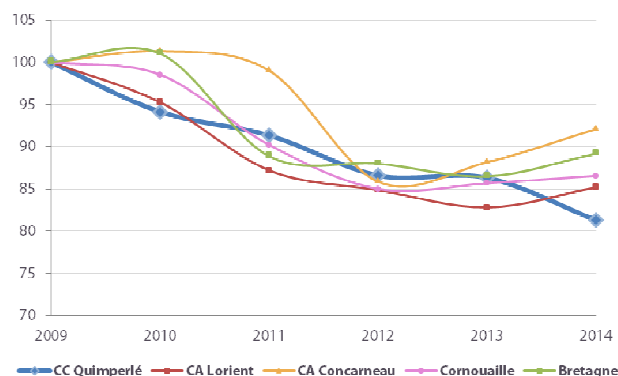
Dans le Pays de Quimperlé / En volume



Etablissements – Base 100 en 2009



Entreprises – Base 100 en 2009

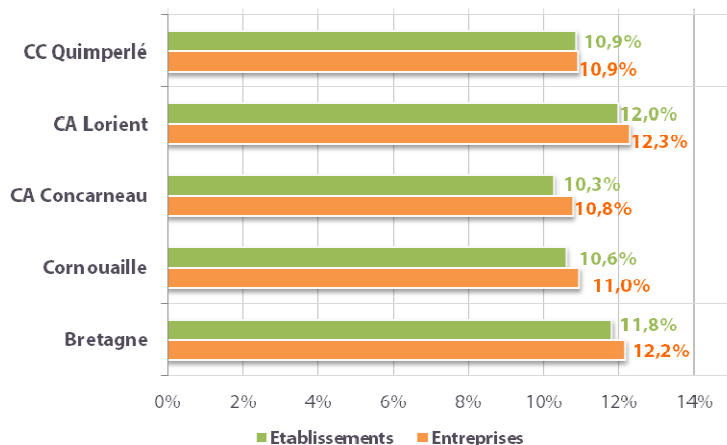


La **baisse du volume de créations d'établissements observée depuis 2012, se poursuit en 2014**. On compte une soixantaine de créations d'établissements de moins en 2014 qu'en 2011, soit -16%. Sur l'année **2014, les créations d'établissements ont baissé de 6%** par rapport à 2013, alors qu'elles ont connu **un regain en moyenne bretonne** et dans les EPCI voisins de Concarneau et Lorient (+2% en un an).

Concernant les **créations d'entreprises**, elles ont **également fortement diminué en 2014**. Exceptée la quasi-stagnation observée en 2013, leur volume est en baisse continue depuis 2009. Comme pour les créations d'établissements, la diminution des créations d'entreprises en 2014 est spécifique au Pays de Quimperlé : elles ont baissé de 6% en 1 an alors qu'elles augmentaient dans tous les territoires de comparaison. Globalement depuis 2009, elles ont diminué de près de 20%, contre -13% en moyenne cornouaillaise et -11% sur l'ensemble de la Bretagne.

En 2014, **22% des créations sont pour des entreprises non individuelles**, proportion qui reste stable par rapport à 2013, mais qui a fortement augmenté depuis 2009 (16%). En 2010 et 2011, les créations d'entreprises étaient portées à 59% par des auto-entrepreneurs (52% en moyenne cornouaillaise).

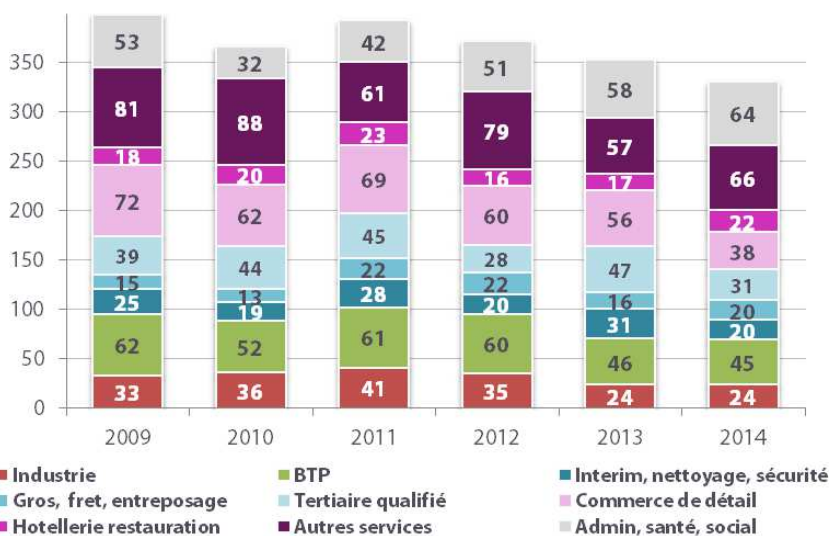
Taux de créations d'établissements et d'entreprises en 2014



Les **taux de création d'établissements et d'entreprises sont de 11% en 2014** dans le Pays de Quimperlé. Le premier se situe à un niveau intermédiaire entre les moyennes cornouaillaise et bretonne, et entre les taux observés dans les CA de Concarneau et Lorient. Le taux de création d'entreprises est lui légèrement sous la moyenne cornouaillaise en 2014, alors qu'il était toujours plus fort depuis 2009. S'il reste légèrement supérieur au taux de création d'entreprises de CCA, l'écart s'est fortement réduit par rapport aux années passées.

■ Le recul des créations d'établissements en 2013-2014 touche particulièrement le commerce de détail, le BTP et l'industrie

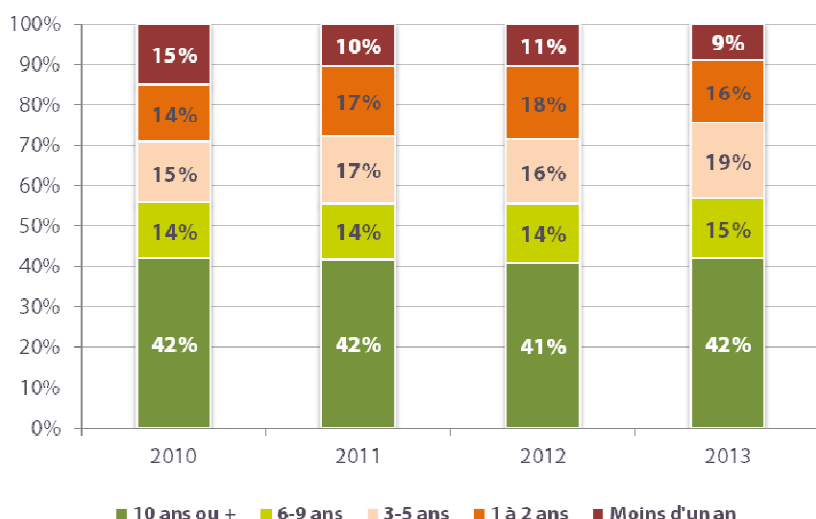
Evolution des créations d'établissements par secteur d'activité dans le Pays de Quimperlé



Un secteur d'activité voit les créations d'établissements reculer fortement en 2014: le commerce de détail. Il concentre moins de 40 créations, contre plus de 55 en 2013, et entre 60 et 70 par an de 2009 à 2012. Il représente seulement 12% des créations d'établissements du territoire en 2014 (entre 16% et 18% les années passées). Le BTP voit ses créations stagner en 2014, après le fort recul de 2013: environ 45 créations entre 2013 et 2014, contre une soixantaine en 2009, 2011 et 2012 et plus de 50 en 2010. Il en est de même pour l'industrie, avec moins de 25 créations en 2014, comme en 2013, alors que ce volume variait autour de 35-40 de 2009 à 2012. A contrario, les créations ont été nombreuses en 2014 dans le secteur de l'administration, santé, social, enseignement: près de 65 créations sur l'année, volume le plus haut observé depuis 2009. Il n'a cessé de croître chaque année depuis 2010, où l'on en comptait seulement 32. En 2014, ce secteur concentre près d'1/5 des créations d'établissements. C'est autant que les services résidentiels divers (66 créations d'établissements en 2014, 20% des créations).

■ La part des entreprises de moins d'un an diminue, mais le taux de survie des jeunes entreprises progresse

Evolution de la répartition des entreprises par durée de vie



En 2013, 9% des entreprises ont moins d'un an. Cette proportion est proche des observations cornouaillaise et bretonne. Elle est en fort recul par rapport à 2010, où elle atteignait 15%, en lien avec la baisse des créations d'entreprises.

La forte proportion d'entreprises de moins d'un an en 2010 se retrouve en 2011 et 2012 parmi les nombreuses entreprises de 1 et 2 ans, et en 2013 dans les entreprises de 3 à 5 ans, qui représentent alors près d'1/5 des entreprises (15% en 2010).

Mais, parmi les 370 entreprises de moins d'un an en 2010, seules 71% existaient encore en 2011. En 2013, il

n'en reste plus que 57% (210), montrant la relative faible survie des nombreuses entreprises créées en 2009, en lien avec la création du statut d'auto-entrepreneur. Le « taux de survie des entreprises » a progressé les années suivantes: en 2013, 80% des entreprises de moins d'un an en 2012 existent encore et 71% des entreprises de 1 à 2 ans en 2011 (contre 65% pour la cohorte précédente).

Les entreprises d'au minimum 10 ans représentent 42% des entreprises, soit 4 points de plus qu'en moyenne bretonne et que dans la CA de Lorient, mais 2 points de moins que dans la CA de Concarneau.

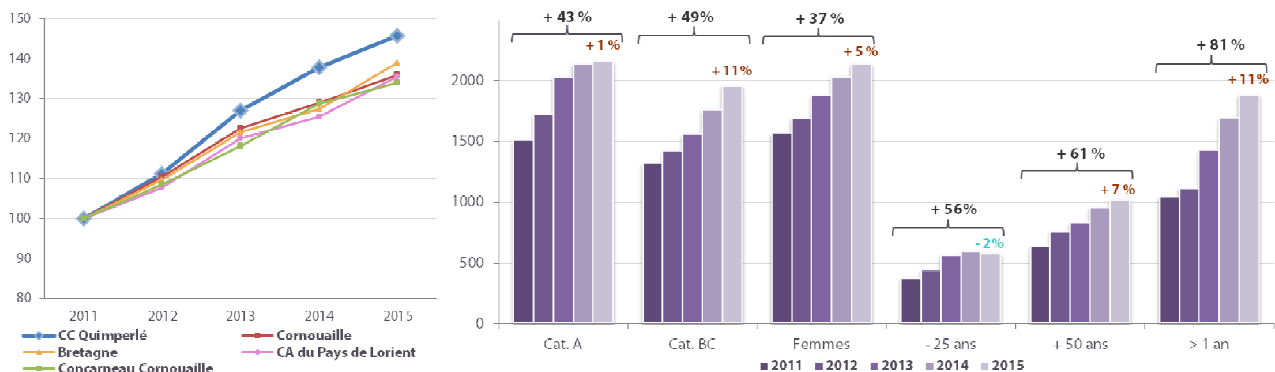
Le marché du travail

■ Une forte hausse des demandeurs d'emploi ayant une activité de courte durée, et des demandeurs d'emploi depuis plus d'un an

Source : Pôle Emploi – DIRECCTE – Au 30 juin / traitement QCD

Au 30 juin 2015, le Pays de Quimperlé compte **4 120 demandeurs d'emploi de catégorie ABC**², dont 2 160 de catégorie A. **L'indice de chômage**³ est de **9%**, soit un indice **plus faible qu'aux autres échelons géographiques**. Mais si l'on rapporte l'ensemble des DEFM de catégorie ABC à la population active, on obtient un indice de 17,2%, proche des moyennes cornouaillaise (17,3%) et bretonne (17,0%). Les **nombreux demandeurs d'emploi de catégorie B et C** (48% des DEFM ABC sur le territoire, soit 5 points de plus que sur l'ensemble de la Cornouaille ou de la Bretagne) sont à mettre en relation avec la forte présence de l'intérim et des CDD en particulier dans l'agroalimentaire. Si leur hausse est relativement proche de celle des catégories A sur 4 ans, ils **ont fortement augmenté sur la dernière année** (+11%, contre +1% pour cat. A).

Evolution du nombre de DEFM cat. ABC au 30/06, et selon leurs caractéristiques

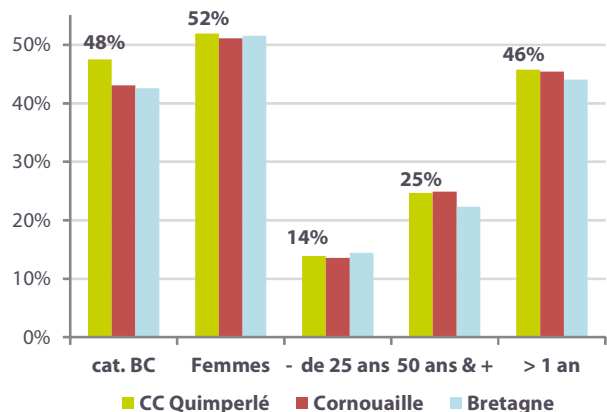


Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie ABC a augmenté plus fortement entre juin 2011 et juin 2015 qu'aux autres échelons géographiques : +1 290 DEFM, soit une hausse de +46% en 4 ans, contre +36% en moyenne cornouaillaise et +39% en moyenne bretonne.

Concernant la répartition par âge des demandeurs d'emploi de catégorie ABC au 30 juin 2015, **14% sont âgés de moins de 25 ans**, soit une part équivalente à celle des autres échelons géographiques. Si leur nombre a augmenté de 56% en 4 ans, il a légèrement diminué sur la dernière année. **Les plus de 50 ans représentent 25%** des DEFM, comme en moyenne cornouaillaise (22% en région). Leur hausse (+61%) a été encore plus importante en 4 ans que celle des moins de 25 ans, et ils continuent à fortement augmenter sur la dernière année (+7%).

Mais, les **demandeurs d'emploi qui ont le plus augmenté en 4 ans, comme sur la dernière année, sont ceux inscrits depuis plus d'un an à Pôle Emploi (DELD)**. Ils représentent 46% des DEFM de catégorie ABC, soit respectivement 1 point et 2 points de plus qu'en Cornouaille et sur la Bretagne.

Caractéristiques des DEFM ABC au 30/06/2015



Enfin, si les **femmes** représentent 52% des DEFM ABC, comme en moyenne régionale, elles ont connu une **moindre hausse du chômage que les hommes** : le nombre de DEFM femmes a augmenté de 37% en 4 ans, et celui des hommes de 57%. Le constat est le même sur la dernière année (+5% contre +6%).

² Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois. La catégorie A regroupe les demandeurs sans emploi ; les catégories B et C ceux ayant exercé une activité réduite courte ou longue au cours du mois.

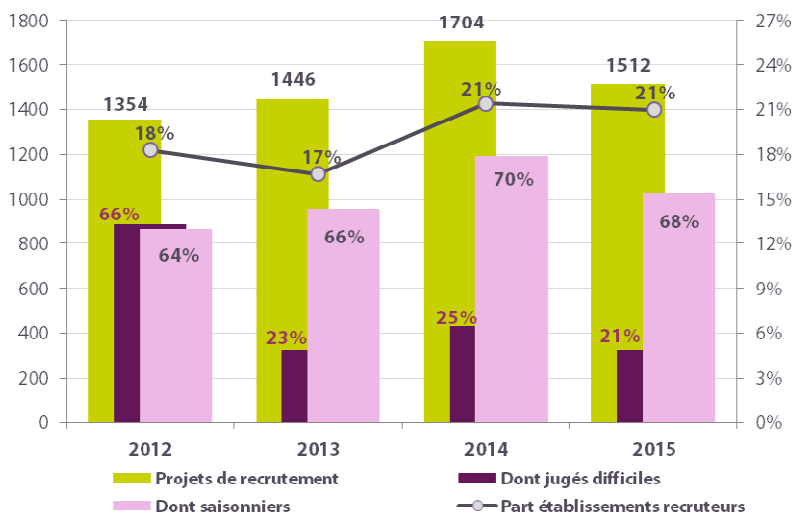
³ L'indice de chômage est le rapport entre les DEFM de catégorie A au 30/06/2015 et la population active de 15-64 ans en 2012

■ Des besoins de main d'œuvre en baisse en 2015, une diminution de la difficulté de recrutement

Source : Pôle emploi – Enquête BMO 2015 / traitement QCD

Le bassin d'emploi de Quimperlé, périmètre utilisé dans l'enquête sur les besoins de main d'œuvre, reprend les communes du Pays de Quimperlé, ainsi que la commune de Guisriff. Les données suivantes incluent donc les besoins de main d'œuvre exprimés dans cette commune.

Etablissements recruteurs et projets de recrutement



2015	Part établ. recruteurs	Nb projets recrutement	Part jugés difficiles	Part saisonniers
Bassin Quimperlé	21%	1 512	21%	68%
Bassin Lorient	22%	5 548	36%	41%
Bassin Concarneau	20%	1 066	27%	58%
Cornouaille approximé*	-	9 839	28%	61%
Bretagne	22%	89 368	32%	47%

Le bassin de Quimperlé compte **environ 1 510 projets de recrutement en 2015**, soit 200 de moins qu'en 2014, mais 70 de plus qu'en 2013 et 160 de plus qu'en 2012. La **baisse par rapport à 2014** (-11%) ne s'observe pas aux niveaux régional (quasi-stagnation) et national (+ 3%).

21% des établissements du bassin déclarent des projets de recrutement, proportion proche de la moyenne régionale et stable par rapport à 2014.

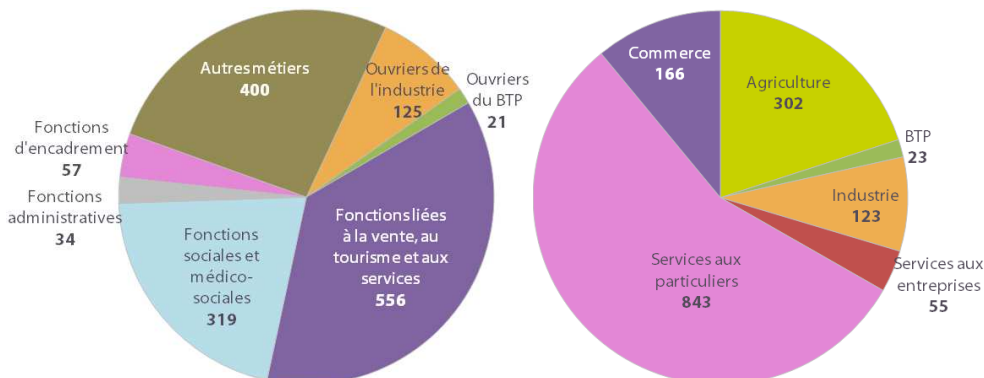
21% des projets sont « jugés difficiles ». Comme en région et sur le plan national, cette proportion est en baisse (25% en 2014). Elle est inférieure aux parts observées sur l'ensemble de la Cornouaille (28%) et en moyenne bretonne (32%).

68% des projets concernent un emploi saisonnier, proportion respectivement supérieure de 7, 21 et 29 points aux moyennes cornouaillaise, bretonne et nationale. Seul le secteur industriel montre une moindre saisonnalité.

37% des projets de recrutements concernent des fonctions liées à la vente, au tourisme et aux services (41% en moyenne bretonne). Plus des ¾ des projets de ces fonctions sont saisonniers, et 16% des projets sont « jugés difficiles ». On retrouve notamment 130 projets de recrutement de serveurs de cafés-restaurants, près de 75 d'employés de libre-service, 70 de cuisiniers, 50 d'ouvriers de l'assainissement et traitement des déchets, et près de 50 d'employés de l'hôtellerie. Ces métiers sont fortement liés au tourisme, d'où la forte saisonnalité. Et, les difficultés de recrutement restent très limitées. **Les fonctions sociales et médico-sociales** arrivent en seconde place, avec près de 320 projets de recrutement (21% des projets contre 14% en région). Ce volume s'explique en grande partie par les 225 projets de recrutement de professionnels de l'animation socio-culturelle, d'où également la forte saisonnalité de ces fonctions. Viennent ensuite les animateurs sportifs, les professionnels de l'orientation, les aides-soignants et les techniciens médicaux et préparateurs.

Projets en 2015 selon la famille de métiers et le secteur d'activité

Plus de 300 projets sont pour l'agriculture (205 pour des maraîchers et horticulteurs, 80 pour des agriculteurs salariés et 30 pour des conducteurs d'engins agricoles et forestiers). La saisonnalité est aussi très forte (77%), mais plus de la moitié des projets présentent des difficultés de recrutement. A contrario, parmi les **120 projets pour l'industrie**, seuls 11% sont saisonniers. Enfin, le **BTP** compte **seulement 23 projets**.



Les métiers les plus recherchés en 2015

	Nb projets recrutement	Difficultés à recruter	Emplois saisonniers
Professionnels de l'animation socioculturelle	225	1%	100%
Maraîchers, horticulteurs salariés	205	64%	99%
Serveurs de cafés restaurants	132	2%	96%
Agriculteurs salariés	78	0%	3%
Employés de libre service	74	0%	51%
Cuisiniers	70	1%	100%
Autres ouvriers non qualifiés de type industriel	58	0%	0%
Ouvriers de l'assainissement et du traitement des déchets	50	0%	100%
Employés de l'hôtellerie	48	5%	100%
Aides et apprentis de cuisine, employés polyvalents restauration	42	27%	86%
Sportifs et animateurs sportifs	36	30%	100%
Pharmaciens	31	0%	100%
Conducteurs d'engins agricoles ou forestiers	29	0%	100%
Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires	27	4%	30%
Aides à domicile et aides ménagères	23	93%	32%
Agents et hôtesses d'accompagnement	20	6%	100%
Professionnels de l'orientation	19	19%	0%
Autres ouvriers qualifiés des industries agro-alimentaires	19	24%	24%
Employés de la comptabilité	19	13%	0%
Agents d'entretien de locaux	18	55%	53%
Vendeurs en produits alimentaires	17	100%	14%
Jardiniers salariés	16	0%	100%
Employés de maison et personnels de ménage	15	76%	76%
Eleveurs salariés	14	100%	0%
Aides-soignants	14	26%	0%

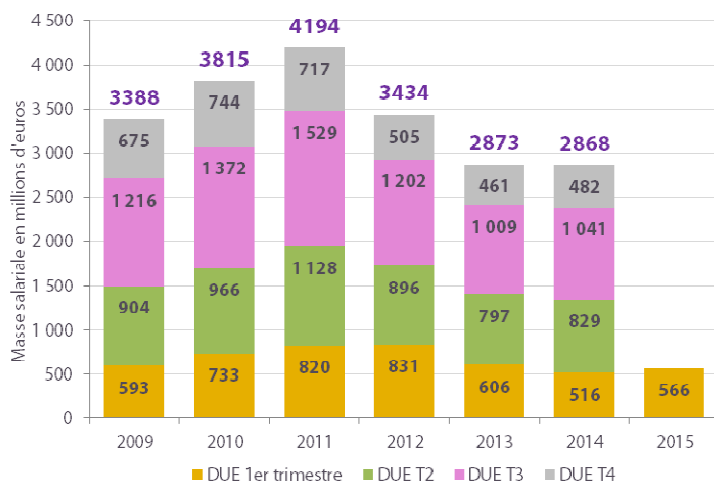
Les lignes en rose sont les métiers pour lesquels plus de 50% des projets de recrutements sont saisonniers. Les lignes en violet sont les métiers pour lesquels plus d'1/3 des projets sont jugés difficiles et moins de 50% sont saisonniers.

■ Les déclarations uniques d'embauche se stabilisent en 2014 et début 2015, après leur forte diminution depuis 2011

Source : Urssaf Bretagne – Déclarations uniques d'embauche – Données brutes / traitement QCD

Dans cette partie, nous ne prendrons en compte que les déclarations uniques d'embauche (DUE) de plus d'un mois, celles de moins d'un mois (entre 9 000 et 13 000 par an dans le Pays de Quimperlé) étant difficilement interprétables.

Déclarations uniques d'embauche dans le Pays de Quimperlé

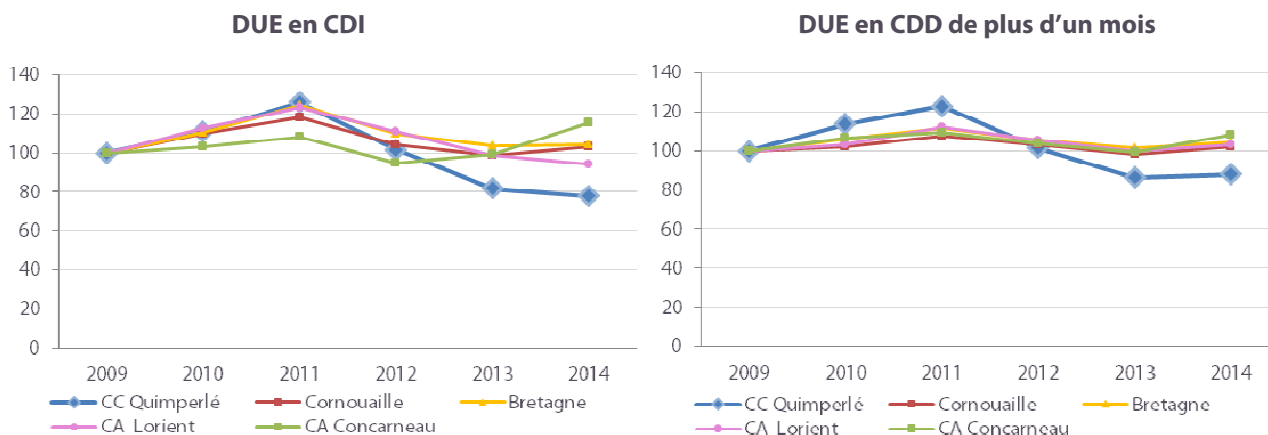


En 2014, le Pays de Quimperlé compte 2 870 déclarations uniques de plus d'un mois. Ce volume est similaire à celui de 2013, mais nettement inférieur aux volumes observés de 2009 à 2012. **Il a diminué de plus de 30% par rapport à 2011.**

Sur le premier trimestre 2015, la tendance de stagnation observée en 2014 semble se prolonger, avec 565 DUE, soit un niveau intermédiaire entre ceux des 1^{ers} trimestres 2013 et 2014.

Les DUE en CDI ont le plus diminué entre 2011 et 2014 : leur volume a baissé de 38%, contre -28% pour les CDD de plus d'un mois. Ainsi, ils représentent 30% des DUE en 2014, contre 33% en 2011. Mais, que ce soit pour les CDI ou les CDD de plus d'un mois, **la baisse des DUE a été plus forte dans le Pays de Quimperlé que dans les territoires de comparaison**. En effet, en moyenne bretonne, les DUE en CDI ont diminué de 16% entre 2011 et 2014 et celles en CDD de 6% (respectivement -12% et -5% sur l'ensemble de la Cornouaille).

Evolution du nombre de DUE (Base 100 en 2009)



En 2014, l'industrie concentre 22% des DUE dans le Pays de Quimperlé (16% en moyenne cornouaillaise et 11% dans l'ensemble de la Bretagne). **Leur nombre a diminué de 27% entre 2011 et 2014**, passant de plus de 850 DUE à moins de 625. Parmi ces DUE de plus d'un mois, environ ¼ sont pour des CDI, proportion relativement stable ces 5 dernières années.

Comme pour l'industrie, seuls ¼ des DUE de plus d'un mois dans le secteur de **l'hôtellerie-restauration** sont pour des CDI. Cette proportion atteignait près de 30% en 2011. Ce secteur représente **19% des DUE**, niveau intermédiaire entre les moyennes cornouaillaise (22%) et bretonne (16%). Leur volume est relativement stable, variant entre 500 et 580 selon les années depuis 2009.

Les autres services présentent encore le volume de DUE le plus important en 2014, bien qu'ils enregistrent la plus forte baisse depuis 2011 : -50% depuis 2011, de plus de 1 860 DUE à moins de 900 en 2014. Ils représentent seulement 30% des DUE dans le Pays de Quimperlé en 2014, contre 37% en Cornouaille

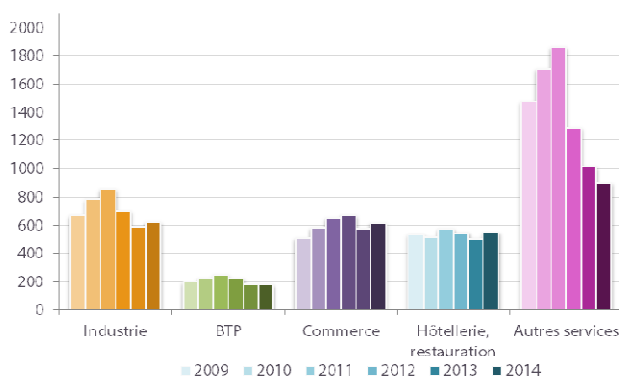
et 49% sur l'ensemble de la Bretagne. Moins d'1/3 des DUE de ce secteur sont pour des CDI en 2014, alors que cette proportion atteignait 38% en 2012.

Plus de 30% des DUE sont également pour des CDI dans le secteur du **commerce**. Excepté 2013, où cette part atteignait 36%, elle est relativement stable depuis 2009. En 2014, ce secteur concentre **21% des DUE**, soit 3 points de plus qu'en moyenne cornouaillaise et 5 points de plus qu'à l'échelon régional. Si leur volume a légèrement baissé par rapport à 2011-2012, il a **progressé de 20% en 2014 (615) par rapport à 2009 (environ 500)**.

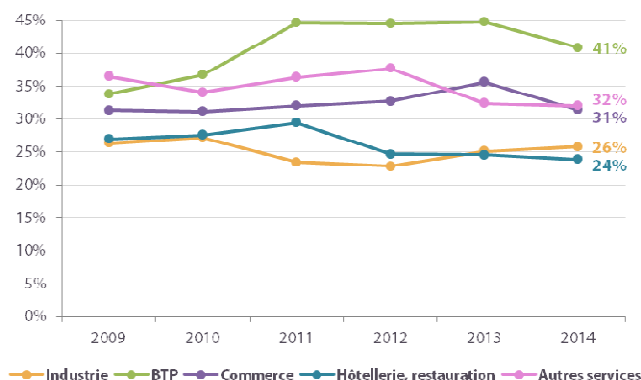
Enfin, **le BTP concentre 6% des DUE**, comme sur l'ensemble de la Cornouaille. C'est le secteur où **la part des CDI est la plus forte**, représentant plus de 40% des DUE. Cette part atteignait 45% entre 2011 et 2013, mais seulement 35% en 2009 et 2010. Le nombre global de DUE dans le secteur a **diminué de près de 30% par rapport à 2011**.

Evolutions par secteur d'activité entre 2009 et 2014

Nombre de DUE (CDI + CDD de plus d'un mois)



Part des CDI parmi les DUE

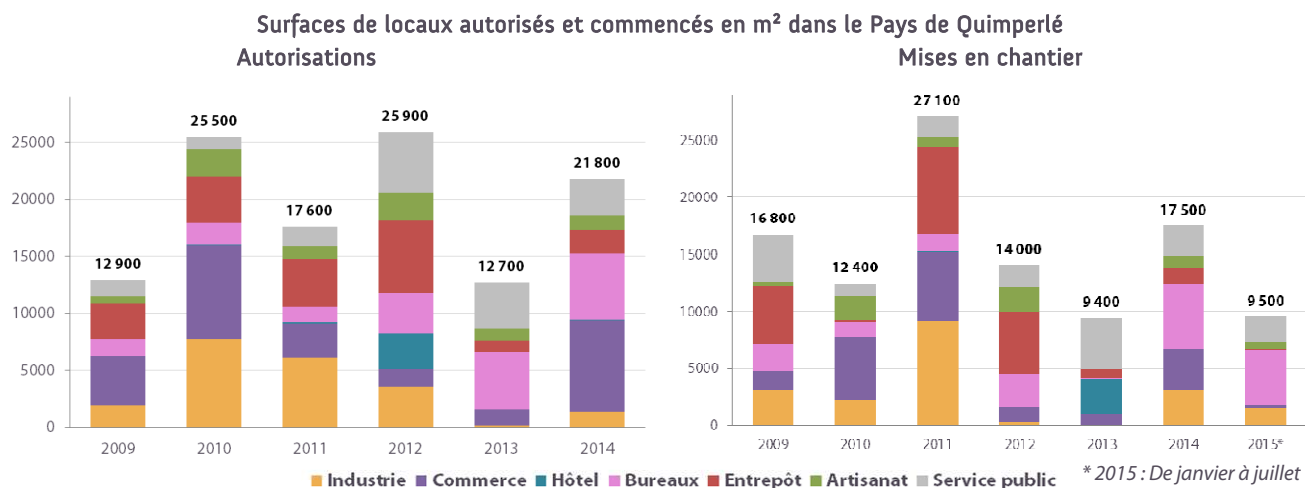


La construction

■ Des mises en chantier de locaux portées par l'agriculture, les bureaux et les locaux de service public

Source : SOeS, Sit@del2 / En date réelle pour les autorisations ; En date de prise en compte pour les mises en chantier / Traitement QCD

Entre 2009 et 2014, 116 000 m² de locaux (hors agriculture) ont été autorisés sur le Pays de Quimperlé, avec un volume fluctuant entre 12 000 m² et 26 000 m² par an. A noter que les surfaces autorisées entre 2005 et 2008 variaient de 26 000 à 41 000 m² par an. **Les surfaces réellement mises en chantier sont moins nombreuses** : en moyenne 16 000 m² de locaux ont été déclarés commencés entre 2009 et 2014.

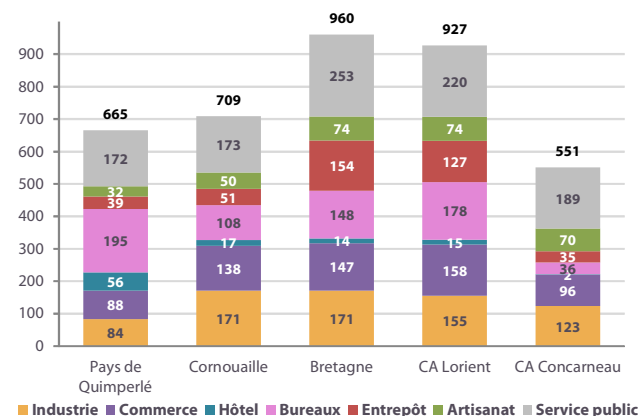


Sur la période la plus récente, **entre janvier 2013 et juillet 2015, 665 m² de locaux non agricoles ont été déclarés mis en chantier pour 1 000 habitants** dans le Pays de Quimperlé. C'est légèrement moins qu'en moyenne cornouaillaise, mais surtout nettement moins que sur l'ensemble de la Bretagne et que dans la communauté d'agglomération de Lorient. La construction de locaux est toutefois plus importante que dans l'EPCI voisin de Concarneau Cornouaille Agglomération.

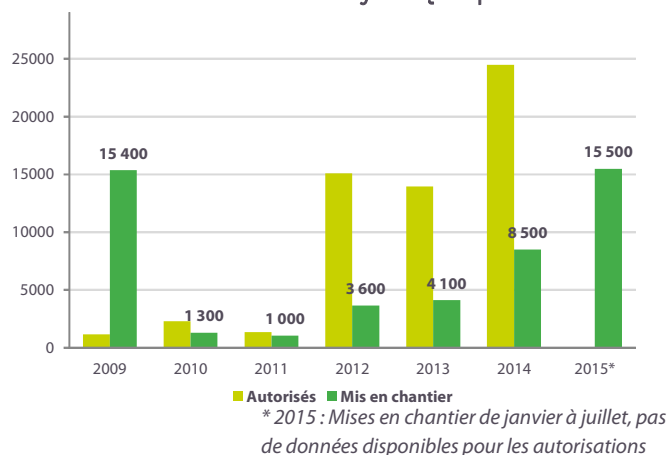
La construction de locaux est principalement portée depuis 2 ans ½ par les **bureaux** (locaux de la COCOPAQ, locaux à Kerhor, etc.) et par les **services publics** (CCAS à Arzano, la maison de l'enfance à Kergoalabre à Bannalec, etc.). A noter également la construction du local industriel de Guy Le Gall à Kerfleury, la construction du foyer de vie Rumain à Bannalec et l'extension d'un bâtiment et la réfection de la salle des ventes d'Emmaüs à Rédené.

Concernant **les locaux agricoles, on constate une forte reprise des autorisations depuis 2012**, avec en 3 ans 53 500 m² de locaux agricoles autorisés, alors que moins de 10 000 m² avaient été autorisés entre 2008 et 2011. Sur les 3 années 2005-2007, le Pays de Quimperlé avait également enregistré plus de 50 000 m² de locaux agricoles autorisés. Néanmoins, l'impact sur les mises en chantier n'a pas été immédiat. Seuls 16 000 m² de locaux agricoles ont été déclarés mis en chantier entre 2012 et 2014. Mais, entre janvier et juillet 2015, plus de 15 000 m² ont été enregistrés (Pennaneach à Scaër, Kerdute au Trévoux, etc.).

Surfaces de locaux en m² pour 1000 habitants déclarés mis en chantier entre janvier 2013 et juillet 2015



Surfaces de locaux agricoles en m² autorisés et déclarés mis en chantier dans le Pays de Quimperlé

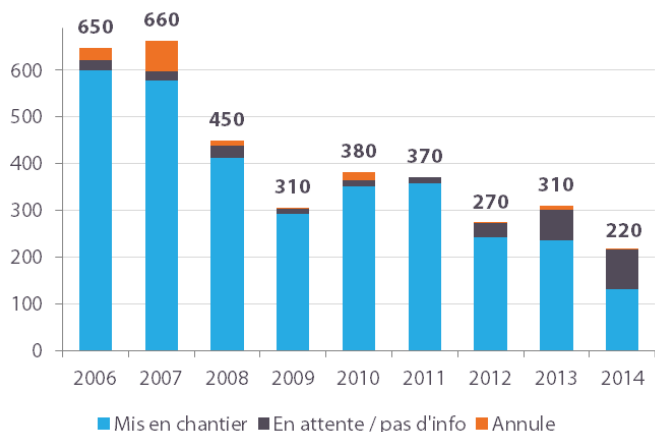


■ Les autorisations de construction de logements ont diminué en 2014-2015

Source : DREAL Bretagne, SOeS, Sit@del2 / Liste nominative des permis de construire avec création de logements en date réelle / Traitement QCD

Le Pays de Quimperlé compte 220 autorisations en 2014, soit près de 30% de moins qu'en 2013. **Ce volume est le plus bas observé sur la décennie.** Cette baisse est légèrement supérieure à celle observée sur l'ensemble de la Cornouaille (-25% en un an). Excepté un léger regain en 2013, la baisse est continue depuis 2010, où l'on comptait 380 autorisations, volume déjà nettement inférieur à la construction d'avant 2008. Ainsi, comme en moyenne cornouaillaise, le nombre d'autorisations a diminué de 67% entre 2006-2007 (environ 650 autorisations par an) et 2014. Sur les 8 premiers mois 2015, les autorisations continuent de diminuer, avec seulement 145 autorisations enregistrées.

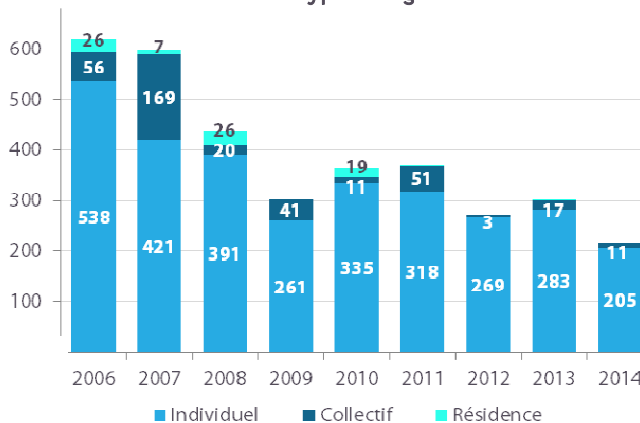
Evolution des autorisations dans le Pays de Quimperlé



Les annulations de permis de construire sont peu fréquentes dans le Pays de Quimperlé. Ainsi, moins de 140 annulations de permis autorisés depuis 2006 ont été enregistrées. Excepté en 2007, où il atteint 10%, le taux d'annulation est toujours inférieur à 5% dans le Pays de Quimperlé, alors qu'il a atteint jusque 30% des autorisations en moyenne cornouaillaise en 2009. Ces faibles taux d'annulation s'observent pour l'individuel comme pour le collectif. A noter toutefois, l'annulation d'une opération collective de 50 logements en 2007 (rue Tabarly à Quimperlé) et d'un programme PSLA de l'OPAC de 14 logements en 2010 (Pont Kéréon à Bannalec).

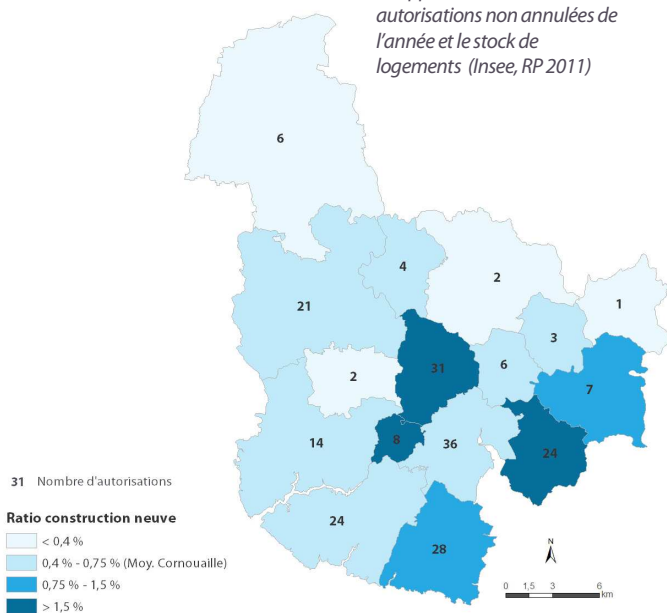
L'individuel a été particulièrement marqué par la baisse de la construction : seules 206 autorisations ont été délivrées, soit 80 de moins qu'en 2013. Comme depuis 2012, aucune résidence n'a fait l'objet d'autorisations et le collectif reste très faible avec seulement 11 appartements autorisés (OPAC Quimper Cornouaille).

Evolution des autorisations non annulées selon le type de logements



Autorisations non annulées et ratio de construction* en 2014

* Rapport entre les autorisations non annulées de l'année et le stock de logements (Insee, RP 2011)



Au global, **le ratio de construction* est de 0,7% en 2014 dans le Pays de Quimperlé, légèrement plus faible qu'en moyenne cornouaillaise (0,8%)** et nettement plus bas que sur l'ensemble de la Bretagne (1,0%) ou en France Métropolitaine (1,1%).

Quimperlé, comme d'autres villes-centres de Cornouaille (Douarnenez, Châteaulin, Audierne, Pont-l'Abbé), présente un ratio de construction bas, inférieur à 0,6%. Ce ratio est encore plus faible (< 0,4%) dans les communes rurales du Nord (Scaër, Querrien et Guilligomarc'h). A contrario, celles de la couronne de Quimperlé (Mellac, Baye, Clohars-Carnoët) et les communes de la couronne de Lorient (Rédené, Arzano) et présentent un ratio plus élevé.

Pour en savoir + : Observatoire de l'habitat 2015

Sources et définitions

Les données sur **l'emploi salarié privé et la masse salariale** transmises par **l'Urssaf Bretagne** sont issues de la base de données SEQUOIA. Les employeurs du régime général déclarent leurs cotisations sociales aux Urssaf à l'aide du bordereau récapitulatif des cotisations (BRC) sur lesquels ils portent notamment leurs effectifs.

Le champ couvre l'ensemble des cotisants exerçant leur activité en France dans un secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique

sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'État ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile.

L'effectif salarié figurant sur les BRC est un effectif en fin de trimestre ; chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Cet effectif donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf et l'Acoss.

Les données sur **les déclarations uniques d'embauche** (DUE) transmises par **l'Urssaf** sont des intentions d'embauche.

La Déclaration Unique d'Embauche, mesure mise en place pour lutter contre le travail illégal et s'inscrivant dans le cadre des simplifications administratives et des mesures en faveur de l'emploi, concerne tout salarié au sens du droit du travail, quelles que soient la nature et la durée du contrat.

Elle intègre les agents recrutés par des contrats de droit privé dans la fonction publique d'État, les collectivités territoriales, la fonction hospitalière et les établissements publics à caractère administratif. Sont exclus les particuliers employeurs de personnel de maison, les stagiaires avec convention de stage, les vendeurs à domicile, les salariés dont l'embauche est réalisée à l'étranger. Sont omises les déclarations adressées à la Mutualité Sociale Agricole concernant les entreprises relevant de ce régime de protection sociale.

Les données sur **l'emploi salarié agricole** sont les emplois relevant du régime de la **Mutualité Sociale Agricole (MSA)**. Ils correspondent au nombre d'emplois encore en cours d'activité au 31 décembre de l'année. L'activité professionnelle conditionne l'affiliation au régime agricole des actifs. Sont compris les emplois en :

- Exploitation culture-élevage : les cultures spécialisées, les champignonnières, l'élevage spécialisé de gros animaux, l'élevage spécialisé de petits animaux, l'entraînement, le dressage, les haras, la conchyliculture, les marais salants, les cultures et l'élevage non spécialisés et la viticulture
- Organismes de services : Mutualité agricole, le Crédit agricole, les autres organismes professionnels agricoles et le personnel statutaire des sociétés d'intérêt collectif agricole en électricité
- Coopération : le stockage et conditionnement de produits agricoles, de fleurs, de fruits et de légumes, l'approvisionnement, la collecte, le traitement et la distribution de produits laitiers, le traitement de la viande, la conserverie de produits autres que la viande, la vinification, l'insémination artificielle, la sucrerie, la distillation, la meunerie, la

panification, les coopératives diverses, les unions et les fédérations de coopératives

- Travaux agricoles : entreprises qui effectuent des travaux agricoles s'insérant directement dans le cycle de la production végétale, tels que labourage, défrichage, semilles, battage ; les entreprises d'entretien et de restauration des parcs et des jardins, et les entreprises paysagistes ;
- Travaux forestiers : la sylviculture, le gemmage, les exploitations de bois et les scieries fixes
- Artisanat rural : petits artisans n'employant pas plus de deux ouvriers de façon permanente et dont l'activité concourt à la satisfaction des besoins professionnels des agriculteurs, notamment les forgerons, réparateurs de machines-outils, réparateurs d'instruments ou bâtiments agricoles et leur entretien, bourreliers, sabotiers, tonneliers, charrons, hongreurs, distillateurs ambulants.
- Activités diverses : les gardes-chasses, les gardes-pêche, les jardiniers, les gardes forestiers, les organismes de remplacement et de travail temporaire, les membres bénévoles, les enseignants des établissements d'enseignement agricole.

Les données sur le **dénombrement des établissements (Champ total)** sont issues du Système Informatique pour le Répertoire des Entreprises et de leurs Établissements (**SIRENE**), et plus particulièrement du **Répertoire des Entreprises et des Établissements (REE)**, qui gère un identifiant unique attribué aux personnes morales et physiques, le numéro Siren, ainsi qu'à chacun de leurs établissements, le numéro Siret.

Le champ des fichiers de dénombrement a été défini de manière à être le plus large possible, en excluant uniquement les unités sans réalité économique ou appartenant à des populations pour lesquelles la qualité du dénombrement serait insuffisante. Ce principe a conduit à retirer du champ des unités non marchandes des populations d'unités « non-employeurs » pour lesquelles peu d'information en dehors de la création initiale parvient à Sirene et où la proportion de faux-actifs est élevée. Ainsi certaines

unités ont été retirées : les associations non marchandes sans salarié, les associations de remembrement, les CCAS, les caisses des écoles sans salarié. De même, afin d'éviter de présenter un trop grand nombre d'établissements secondaires à la même adresse dans le cas des collectivités locales, une sélection a été effectuée excluant celles sans salarié.

Le secteur agricole est mis à disposition même s'il surestime le nombre d'exploitations agricoles (en raison d'un taux de faux-actifs assez important et de la difficulté à suivre dans le répertoire Sirene la transmission des exploitations) ; cela permet d'évaluer approximativement ce secteur sur des territoires ruraux.

Il est déconseillé de comparer les stocks de 2 années consécutives. En effet, une partie des cessations est connue par des enquêtes dont le volume est variable d'une année à l'autre.

Les données sur le **la démographie des entreprises et des établissements du champ marchand non agricole** sont également issues de **SIRENE**. La démographie des entreprises et des établissements concerne les mouvements affectant les populations d'entreprises et d'établissements. Elle observe également leur renouvellement par le biais des créations et des disparitions, ainsi que les principaux événements au cours de leur existence. Sont sélectionnées les unités exerçant une activité économique réelle dans les activités de l'ensemble des secteurs marchands de l'industrie, de la construction, du commerce et des services.

Sont exclues :

- Les unités dont le fonctionnement n'est pas financé par une activité marchande (administrations, collectivités territoriales, organismes sociaux, associations non marchandes...).
- L'agriculture, la sylviculture et la pêche

A partir de 2009, la base de stocks au 1er janvier comprend les associations marchandes qu'elles aient ou non des salariés. En revanche, dans les bases de stocks antérieures à 2009, les associations sans salarié sont exclues. Les activités de location sont sous-estimées dans les fichiers antérieurs au 1er janvier 2007.

Le champ de **l'enquête sur les besoins de main d'œuvre (BMO) réalisée par Pôle Emploi** prend en compte l'ensemble des établissements relevant de l'Assurance chômage, ainsi que les établissements de 0 salarié ayant émis au moins une déclaration d'embauche au cours des 12 derniers mois, les établissements du secteur agricole et les établissements du secteur public relevant des collectivités territoriales (communes, régions...) ou des

établissements publics administratifs (syndicats intercommunaux, hôpitaux, écoles...).

L'enquête porte donc sur l'ensemble des établissements employeurs hors administrations de l'État (Ministères, Police, Justice...) et entreprises publiques (EDF, Banque de France...). Toutes les entreprises concernées n'ont pas répondu au questionnaire, mais les résultats sont redressés pour être représentatifs de l'ensemble des établissements.

Les analyses sur **la construction** sont issues de la base de données **Sit@del2** qui rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis délivrés) et aux mises en chantier transmises par les directions départementales du ministère et par les communes instructrices. Les catégories de locaux distinguées par Sit@del2 sont définies par le code de l'urbanisme. La notion de local artisanal a été introduite en octobre 2007 lors de la réforme du droit des sols. Auparavant, les superficies de locaux d'artisanat étaient incluses dans les données en industrie et commerce. La catégorie « service public » comprend les transports, l'enseignement-recherche, l'action sociale, l'ouvrage spécial, la santé, la culture et les loisirs.

Deux types de séries statistiques sont utilisés :

- en date de prise en compte : date à laquelle l'autorisation ou la mise en chantier est enregistrée.
- en date réelle : date d'autorisation ou de mise en chantier déclarée par le pétitionnaire.



Rédaction : Audrey Naulin, Dominique Pennec – Quimper Cornouaille Développement

Agence de Développement Economique et d'Urbanisme de Quimper Communauté et de Cornouaille

3 rue Pitre Chevalier – CS 40002 – 29018 Quimper Cedex

Tel 02 98 10 34 00 – Fax 02 98 10 34 10

www.quimper-cornouaille-developpement.fr